

Chiffres clés

Fleuristes

Données 2020

XE
RFI Spécific

Mars 2022







Sommaire

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ECONOMIQUE DE LA PROFESSION	5
Chapitre I : Dénombrement et caractéristiques des entreprises	6
Chapitre II : Chiffre d'affaires de la profession	18
PARTIE 2 : EMPLOI	30
Chapitre I : Effectifs employés	31
Chapitre II : Embauches et départs	44
SYNTHESE	52

Cette quatrième édition des chiffres clés **des Fleuristes** propose un état des lieux à l'issue de l'année 2020 :

Ces chiffres clés sont structurés en quatre grandes parties :

-  1. Le dénombrement de la profession (dénombrement des entreprises et des salariés)
-  2. Le positionnement économique de la profession
-  3. L'emploi au 31.12.2020
-  4. Les mouvements de personnel

L'univers étudié couvre l'ensemble de la profession des fleuristes (y compris les entreprises de 0 salarié).

Rappels méthodologiques

Mode d'enquête : en ligne et téléphonique

Période d'enquête : avril – septembre 2021

Echantillon : 1 481 réponses (dont 361 avec 0 salarié)

Récupération des statistiques de dénombrement KLESIA au 31 décembre 2020 (date d'observation : 23 septembre 2021).

Les estimations sont systématiquement représentatives de la profession définie par les **13 335 entreprises** du secteur des **Fleuristes** y compris les entreprises n'employant aucun salarié.

Partie 1. Positionnement économique de la profession

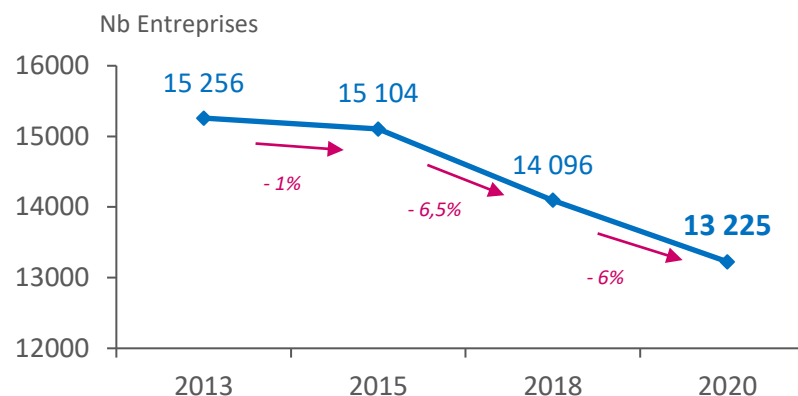
Exercice 2020

Le nombre de fleuristes (y compris 0 salarié) s'est contracté de 6 % entre 2018 et 2020 soit 871 fleuristes de moins à 2 ans d'intervalle. A l'exception des fleuristes de 1 à 2 salariés, toutes les strates de taille d'entreprises sont touchées par cette contraction. En nombre, la baisse est plus marquée pour les fleuristes n'employant pas de salarié (- 680 entreprises) mais en proportion ce sont les fleuristes de 6 salariés et plus qui enregistrent le fléchissement le plus important (- 14 %).

13 225 entreprises
 Nombre de fleuristes en 2020
 y compris les 0 salariés

- 6 %
 2020/2018

Evolution 2013-2020



Selon la taille des entreprises

	2020/2018	Solde 2018-2020
0 salarié	- 8 %	- 680
1 - 2 salariés	+ 0,5 %	+ 21
3 - 5 salariés	- 11 %	- 146
6 salariés et plus	- 14 %	- 66
Ensemble	- 6 %	- 871

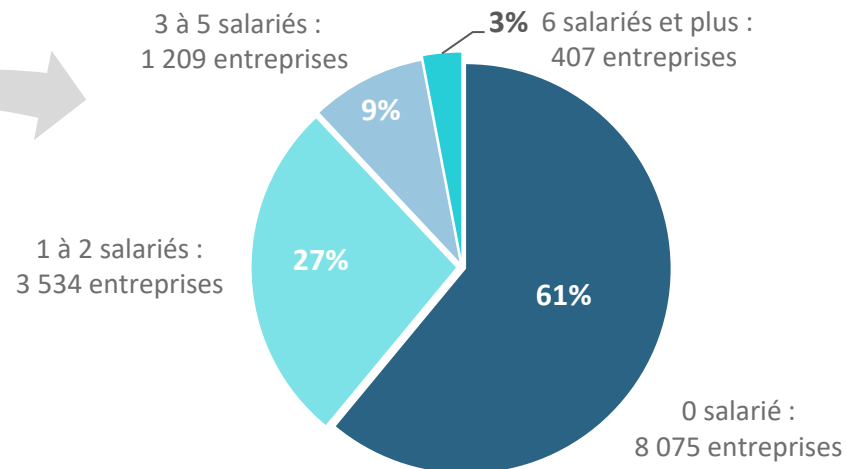
Source : KLESIA

Plus de 60 % des fleuristes n'ont aucun salarié au 31 décembre 2020 (8 075 entreprises) et seulement 3 % des fleuristes ont 6 salariés et plus (407 entreprises).

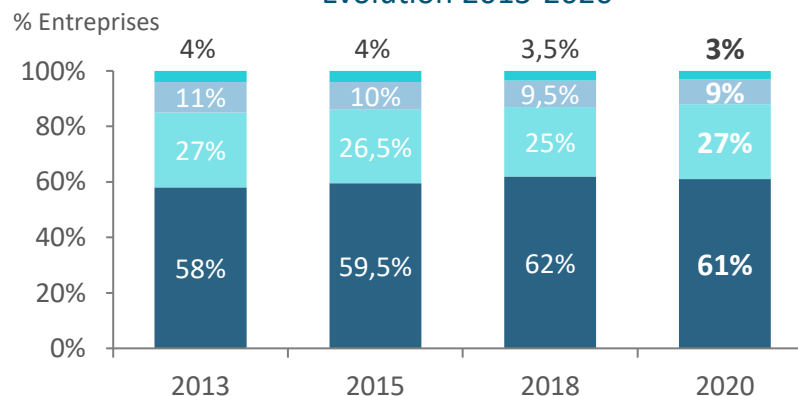
13 225 entreprises
 Nombre de fleuristes en 2020
 y compris les 0 salariés



Répartition des 13 225 fleuristes selon leur taille



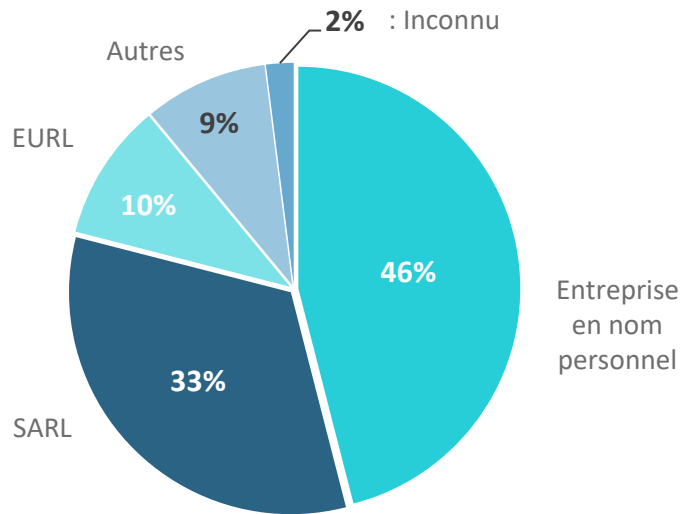
Evolution 2013-2020



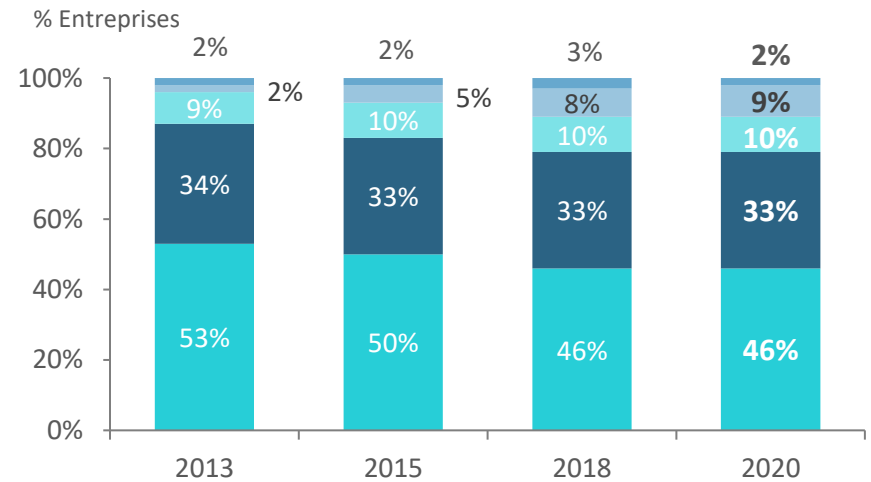
Source : KLESIA

La répartition des fleuristes selon leur statut juridique reste très stable par rapport à 2018. L'entreprise en nom personnel demeure le statut le plus courant dans la profession en 2020 (46 % des fleuristes).

Répartition des fleuristes selon leur statut juridique



Evolution 2013-2020



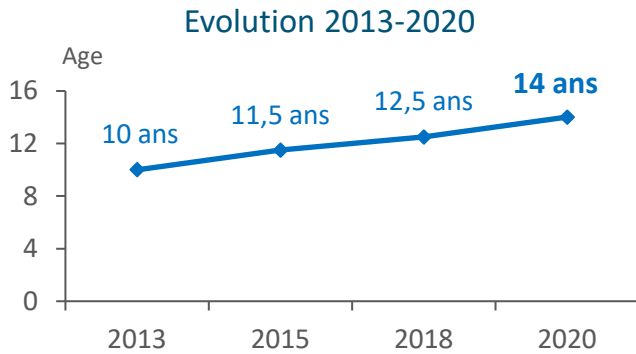
Source : KLESIA

L'âge moyen des fleuristes progresse à nouveau en 2020, atteignant 14 ans (soit 1,5 an de plus qu'au 31 décembre 2019). Plus la taille des entreprises est importante, plus leur âge moyen est élevé, celui-ci variant de 13 ans pour les entreprises de 0 salarié, jusqu'à 17,5 ans pour les structures de 6 salariés et plus. Plus de 40 % des entreprises ont été créées après 2010.

14 ans

Répartition des fleuristes selon leur date de création ou de reprise

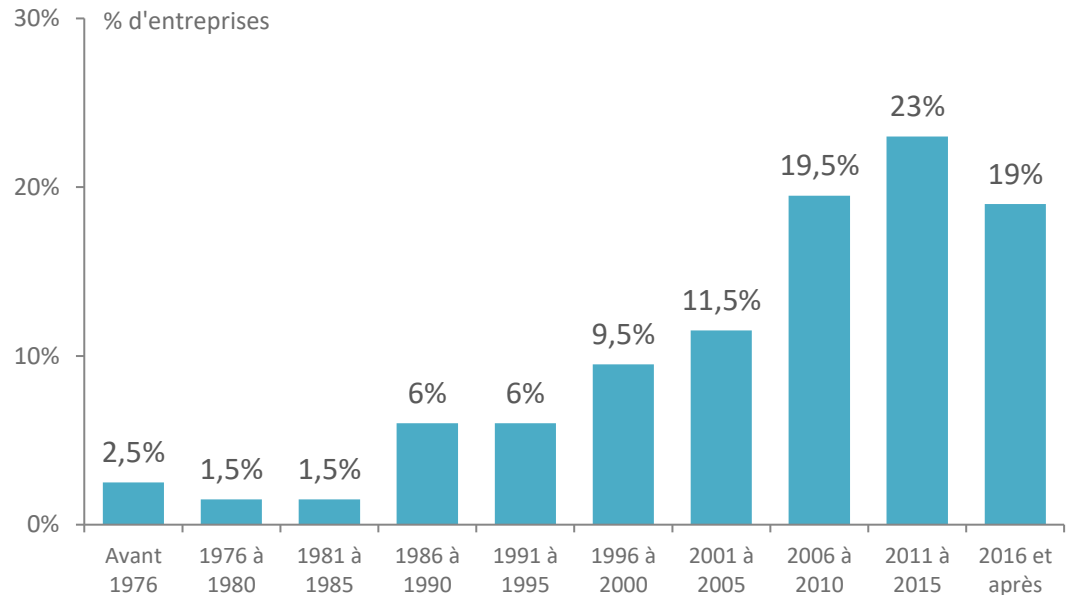
Age moyen des entreprises en 2020

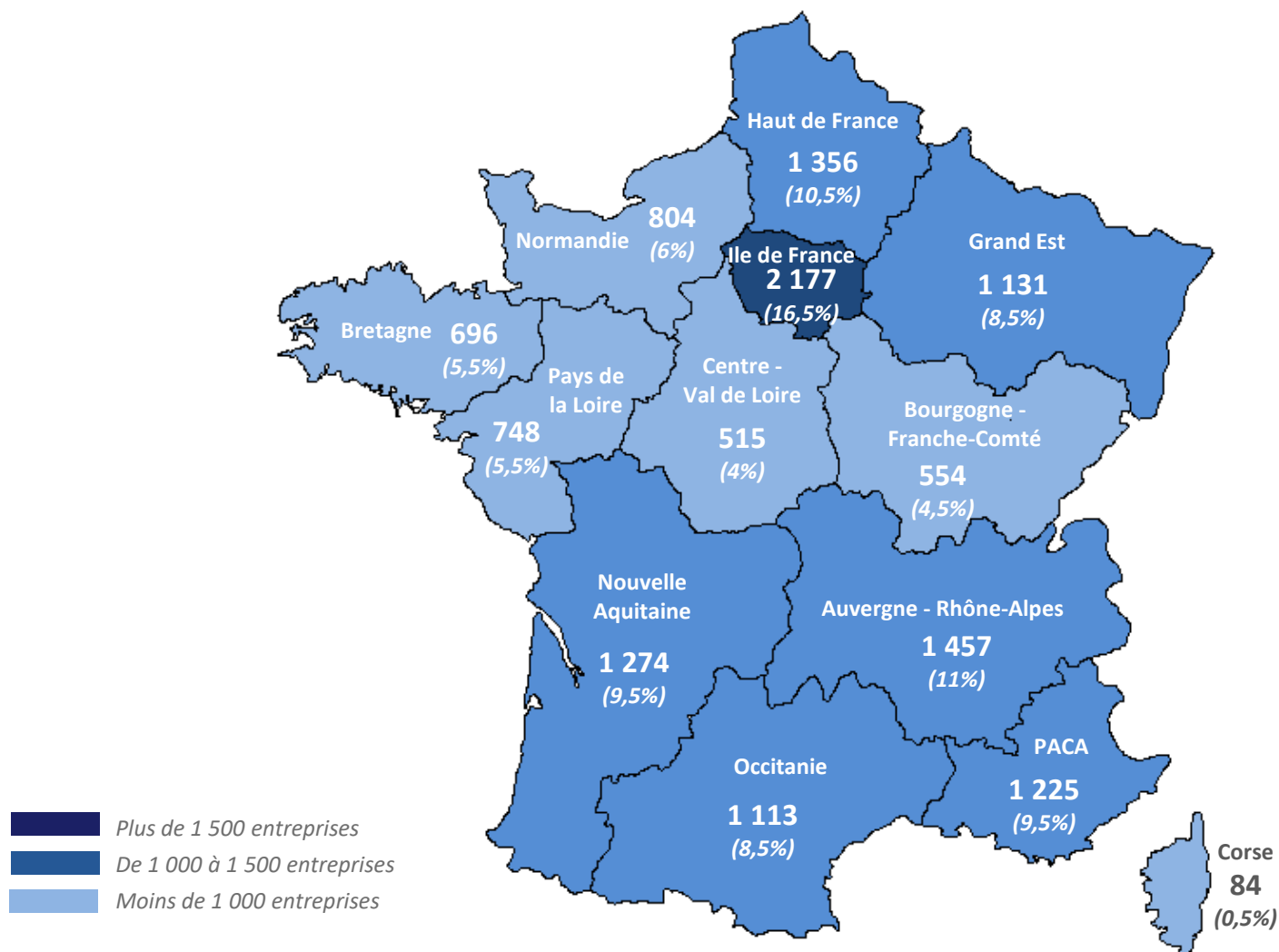


Selon la taille des entreprises

0 salarié	13 ans (9 ans)
1 - 2 salariés	14 ans (13 ans)
3 - 5 salariés	15 ans (14,5 ans)
6 salariés et plus	17,5 ans (17,5 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2015





Source : Klésia

Les deux plus importantes régions au regard de la population sont sous-représentées en nombre de fleuristes. En effet, l’Ile-de-France et l’Auvergne-Rhône-Alpes concentrent 27,5 % des fleuristes de France pour 31,5 % de la population nationale. A l’inverse, les régions Hauts de France, Provence-Alpes-Côte d’Azur et dans une moindre mesure la Normandie sont surreprésentées en nombre de fleuristes au regard de leur nombre d’habitants.

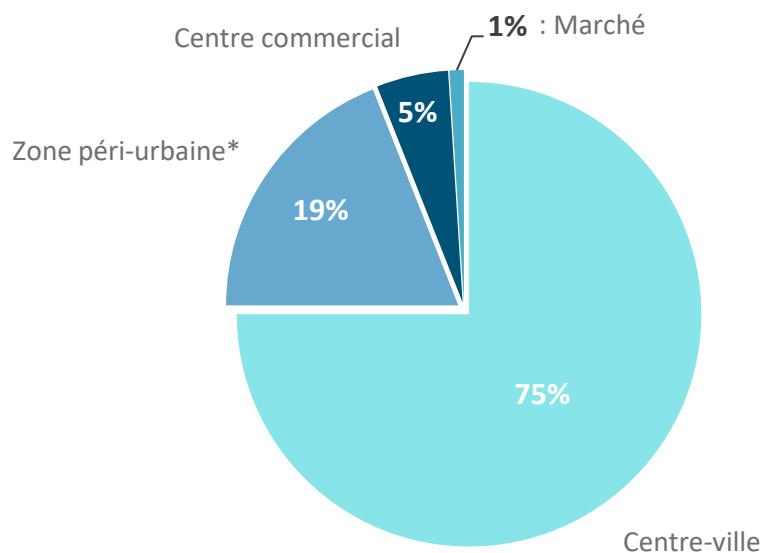
	Répartition des entreprises de la profession	Répartition de la population française
Auvergne Rhône-Alpes	11 %	12,5 %
Bourgogne Franche Comté	4,5 %	4,5 %
Bretagne	5,5 %	5 %
Centre Val de Loire	4 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	8,5 %	8,5 %
Hauts de France	10,5 %	9 %
Ile de France	16,5 %	19 %
Normandie	6 %	5 %
Nouvelle Aquitaine	9,5 %	9 %
Occitanie	8,5 %	9 %
Provence – Alpes – Côte d’Azur	9,5 %	8 %
Pays de la Loire	5,5 %	6 %
Ensemble	100 %	100 %

Source : Klésia

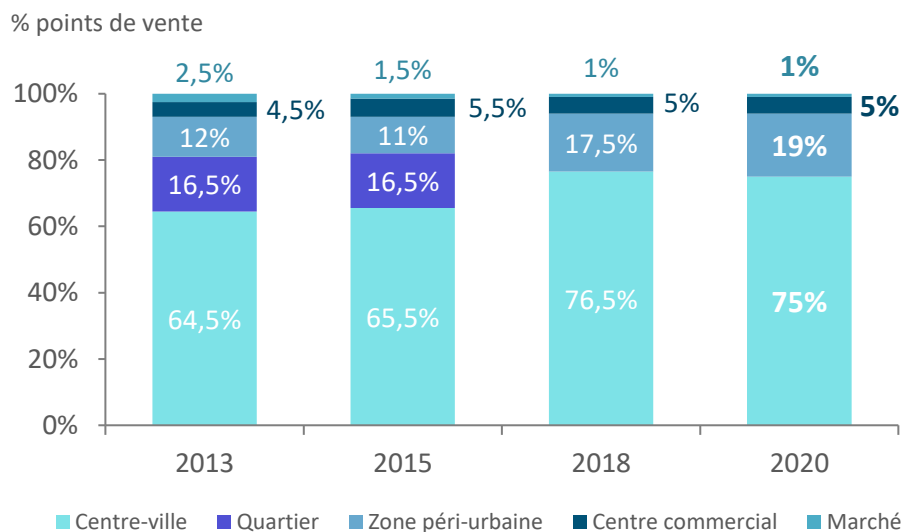
Source : INSEE

Les trois quarts des fleuristes sont situés en centre-ville en 2020, un chiffre en légère diminution par rapport à 2019 (- 1,5 point). A l'inverse, la part des fleuristes situés en zone péri-urbaine progresse d'autant à deux ans d'intervalle, pour atteindre 19 %. Comme en 2019, les centres commerciaux concentrent 5 % des entreprises, et les marchés 1 %.

Répartition des points de vente selon leur localisation



Evolution 2013-2020

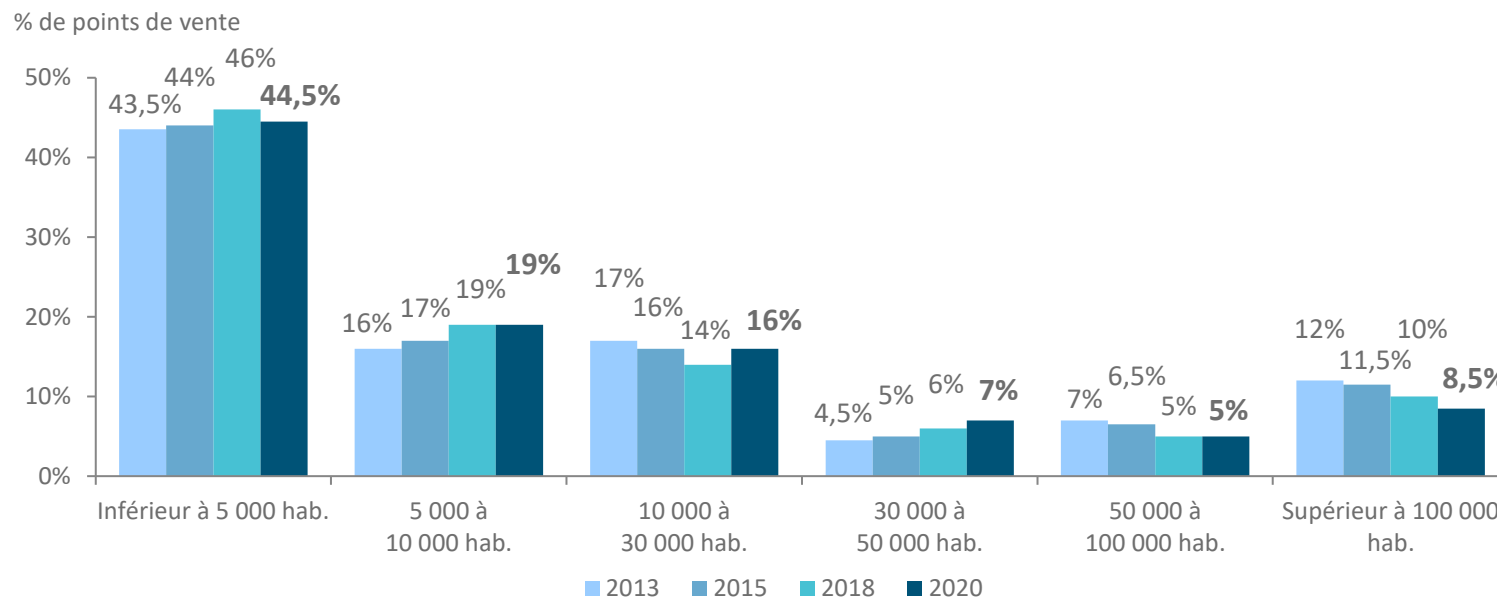


* Sortie de ville et îlot de plusieurs commerces

En 2020 comme depuis 2013, les fleuristes sont surreprésentés dans les communes de moins de 10 000 habitants par rapport à la population résidente. Le phénomène est encore plus marqué pour les communes de moins de 5 000 habitants.

Ainsi, les communes de moins de 10 000 habitants regroupent 49,9 % de la population totale mais 63,5 % des fleuristes.

Répartition des points de vente selon la taille de la commune



Répartition des communes et de la population selon la taille

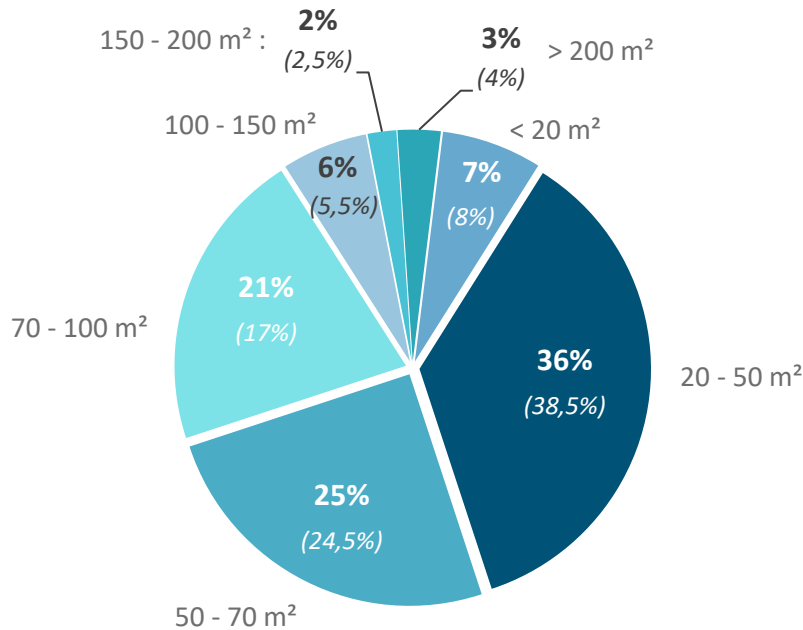
	< à 5 000 hab.	5 000 à 10 000 hab.	10 000 à 30 000 hab.	30 000 à 50 000 hab.	50 000 à 100 000 hab.	> à 100 000 hab.	Ens.
Communes	93,8 %	3,3 %	2,1 %	0,4 %	0,3 %	0,1 %	100 %
Population	37,7 %	12,2 %	18,2 %	8,9 %	10,4 %	12,6 %	100 %

Source : INSEE, Xerfi Spécific

En 2020, la surface moyenne d'un magasin retrouve son niveau de 2013, à 65 m², soit 2 m² de plus qu'en 2018.

Plus d'un tiers des fleuristes possèdent un magasin d'une surface comprise entre 20 et 50 m² (36 %), et un quart des points de vente ont une surface de 50 à 70 m².

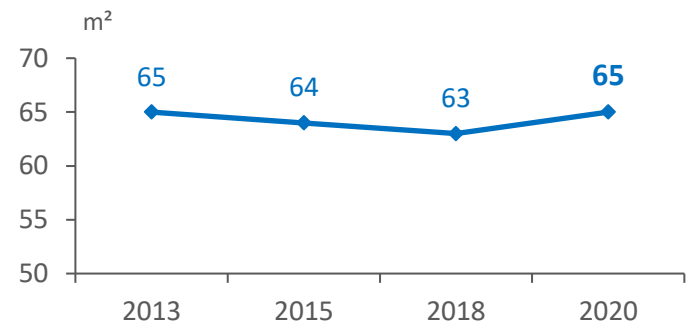
Répartition des points de vente selon leur surface globale (en m²)



65 m²

Surface moyenne des points de vente en 2020

Evolution 2013-2020

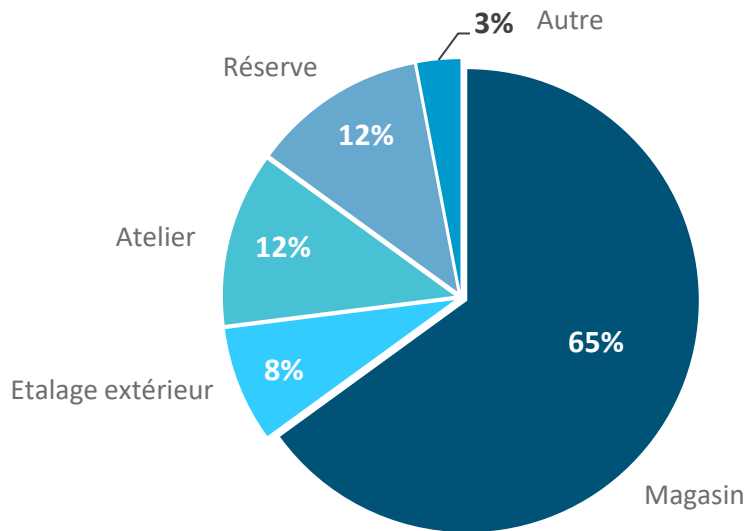


Figurent entre parenthèses les données 2018

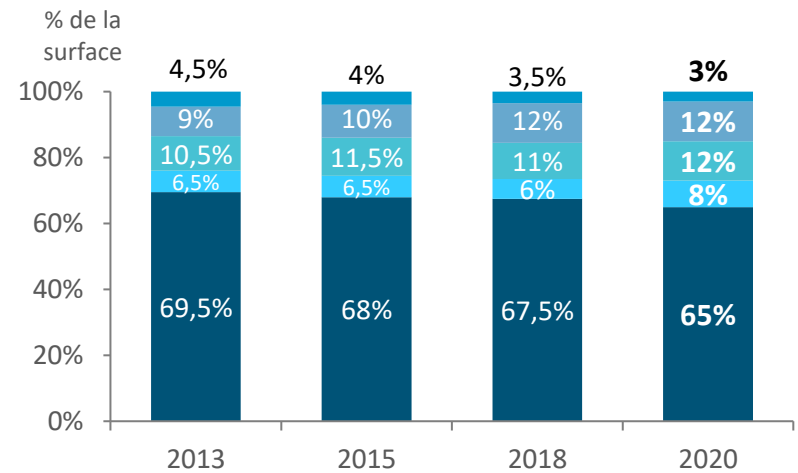
En 2020, la structure des points de vente reste assez stable par rapport à 2018. Près des deux tiers de l'espace sont consacrés au magasin (65 %), 12 % à la réserve, 12 % à l'atelier et 8 % à l'étalage extérieur.

Depuis 2013, on observe cependant une diminution de la surface consacrée au magasin (- 4,5 points en 7 ans).

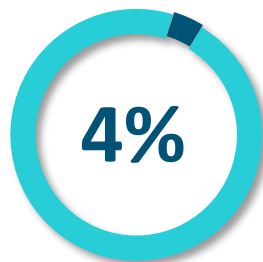
Répartition de la surface globale des points de vente selon sa fonction



Evolution 2013-2020

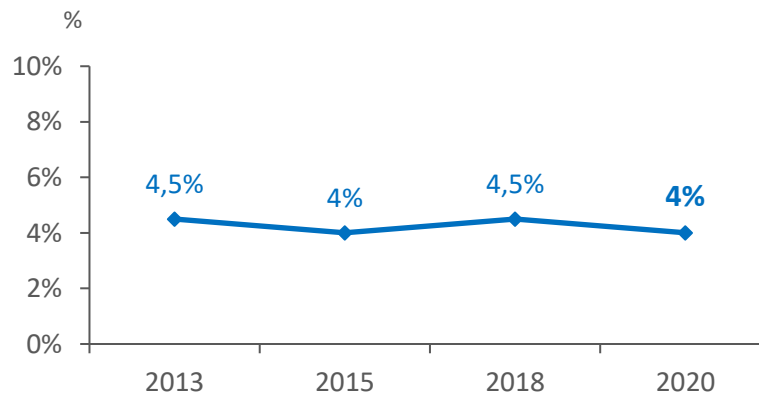


4 % des points de vente sont sous franchise en 2020, un niveau stable depuis plusieurs années (- 0,5 point par rapport à 2018).



Part de points de ventes exploités sous franchise en 2020

Évolution 2013-2020

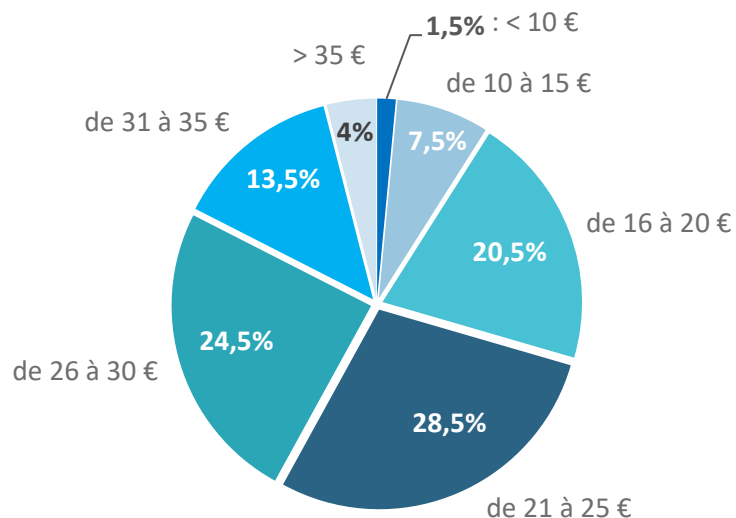


En 2020, le montant du panier moyen en magasin est de 24,5€, en augmentation de seulement 50 centimes par rapport à 2019. Le panier moyen ne dépassait pas 30€ dans les trois quarts des points de vente (73,5 %) en 2019. Un an plus tard, cette proportion baisse de 5 points, à 68,5 %.

24 €

Panier moyen des points de vente **en 2019**

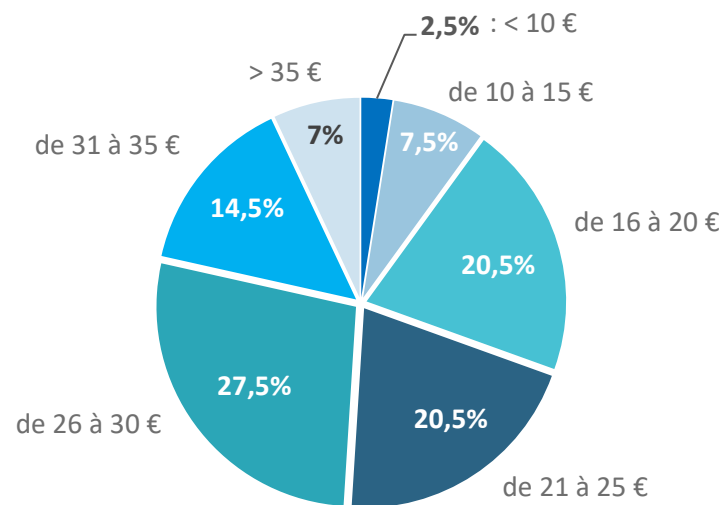
Répartition des points de vente selon le panier moyen de leurs clients **en 2019**



24,5 €

Panier moyen des points de vente **en 2020**

Répartition des points de vente selon le panier moyen de leurs clients **en 2020**



En 2020, le chiffre d'affaires de la profession est estimé à 1,58 milliard d'euros, effet de structure compris, soit 59 480 € par actif et un chiffre d'affaires moyen de 119 470 € par entreprise.

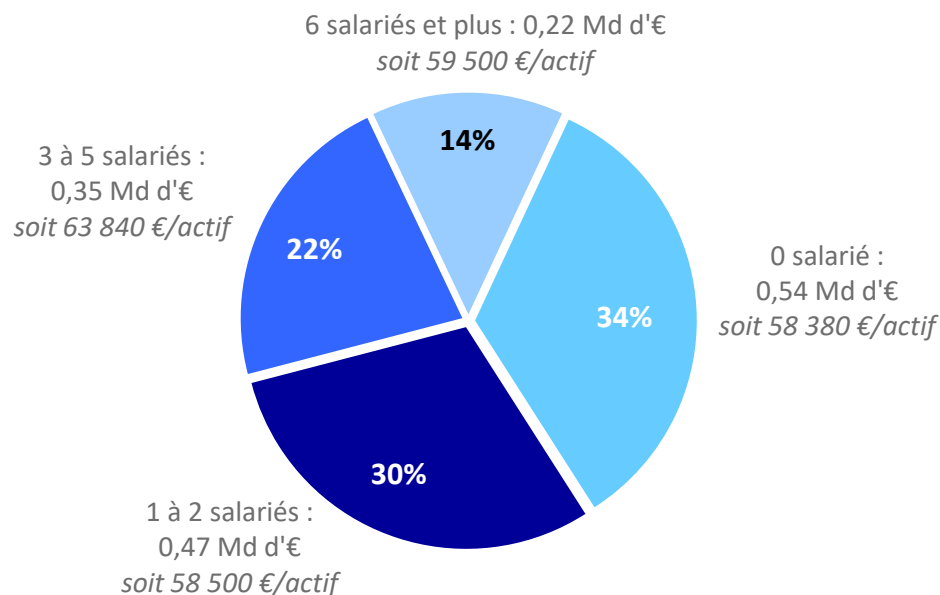
Le chiffre d'affaires de la profession continue sa chute et s'est ainsi contracté de 8,5 % entre 2018 et 2020.

1,58 milliard d'euros H.T.

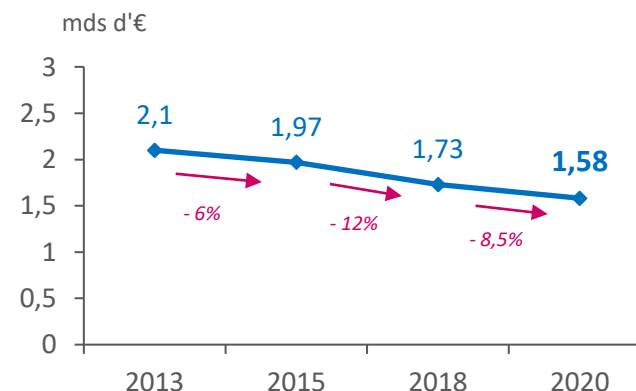
Chiffre d'affaires de la profession en 2020



Répartition du chiffre d'affaires selon la taille des entreprises

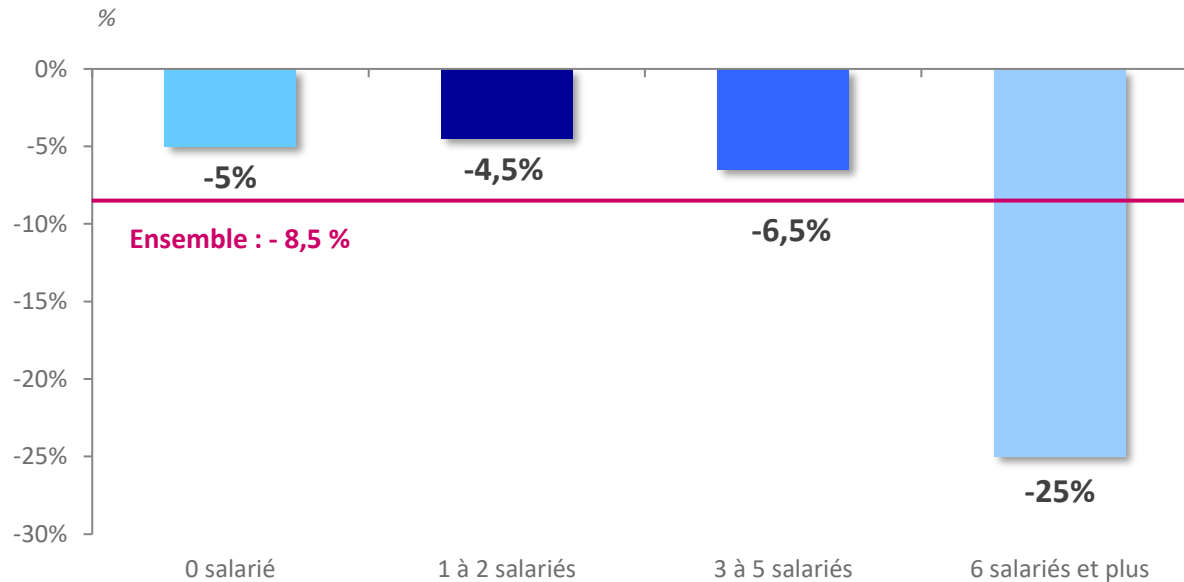


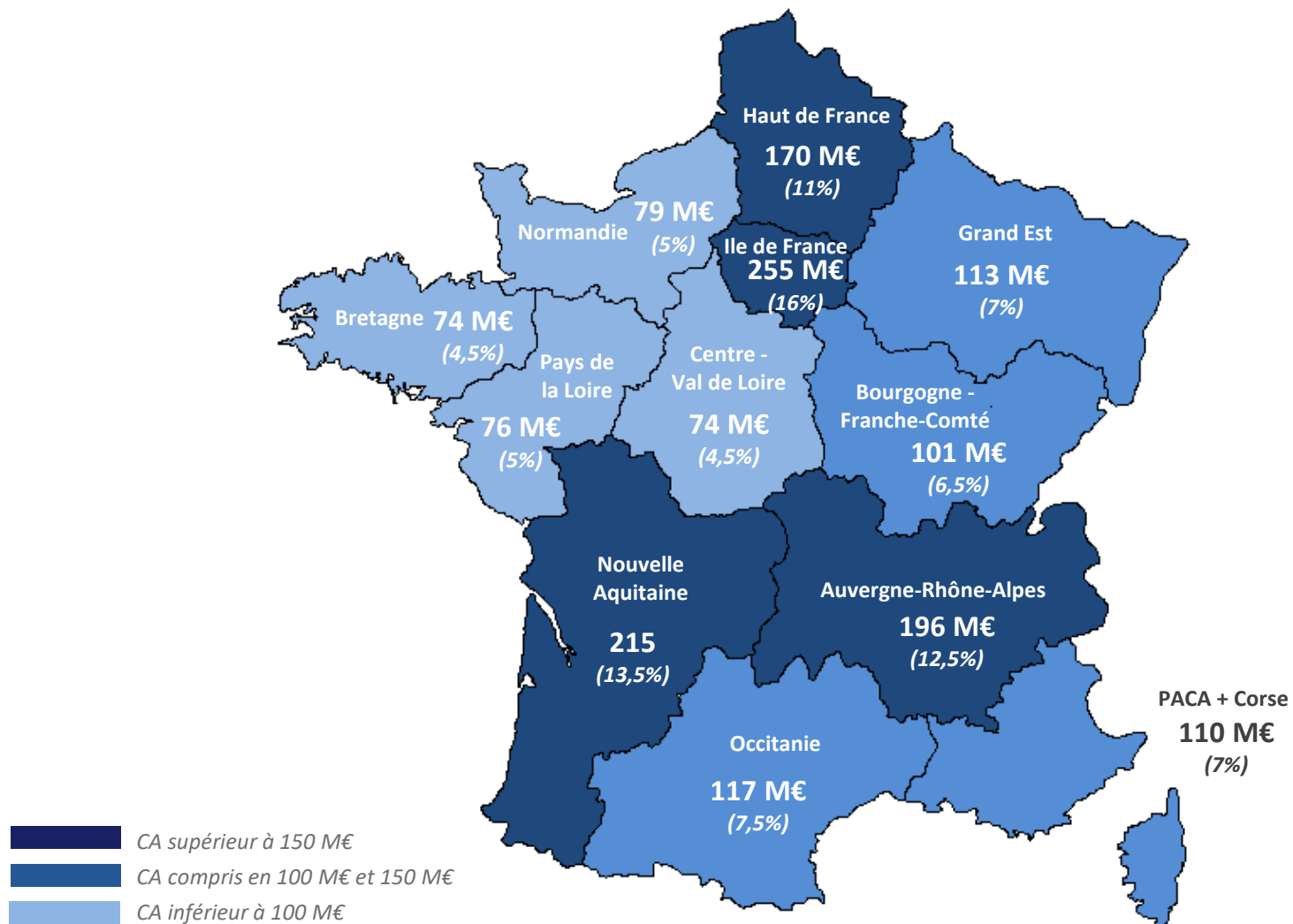
Evolution 2013-2020



La forte baisse d'activité du secteur à deux ans d'intervalle, effet de structure compris, touche les entreprises quelle que soit leur taille, mais à des intensités variables. La chute est spectaculaire pour les fleuristes de 6 salariés et plus, dont le chiffre d'affaires se contracte de 25 %. Cette chute s'explique également par la baisse significative du nombre d'entreprises dans cette strate à deux ans d'intervalle. Pour les entreprises plus petites, le repli est net mais de moindre intensité, compris entre - 4,5 % et - 6,5 %.

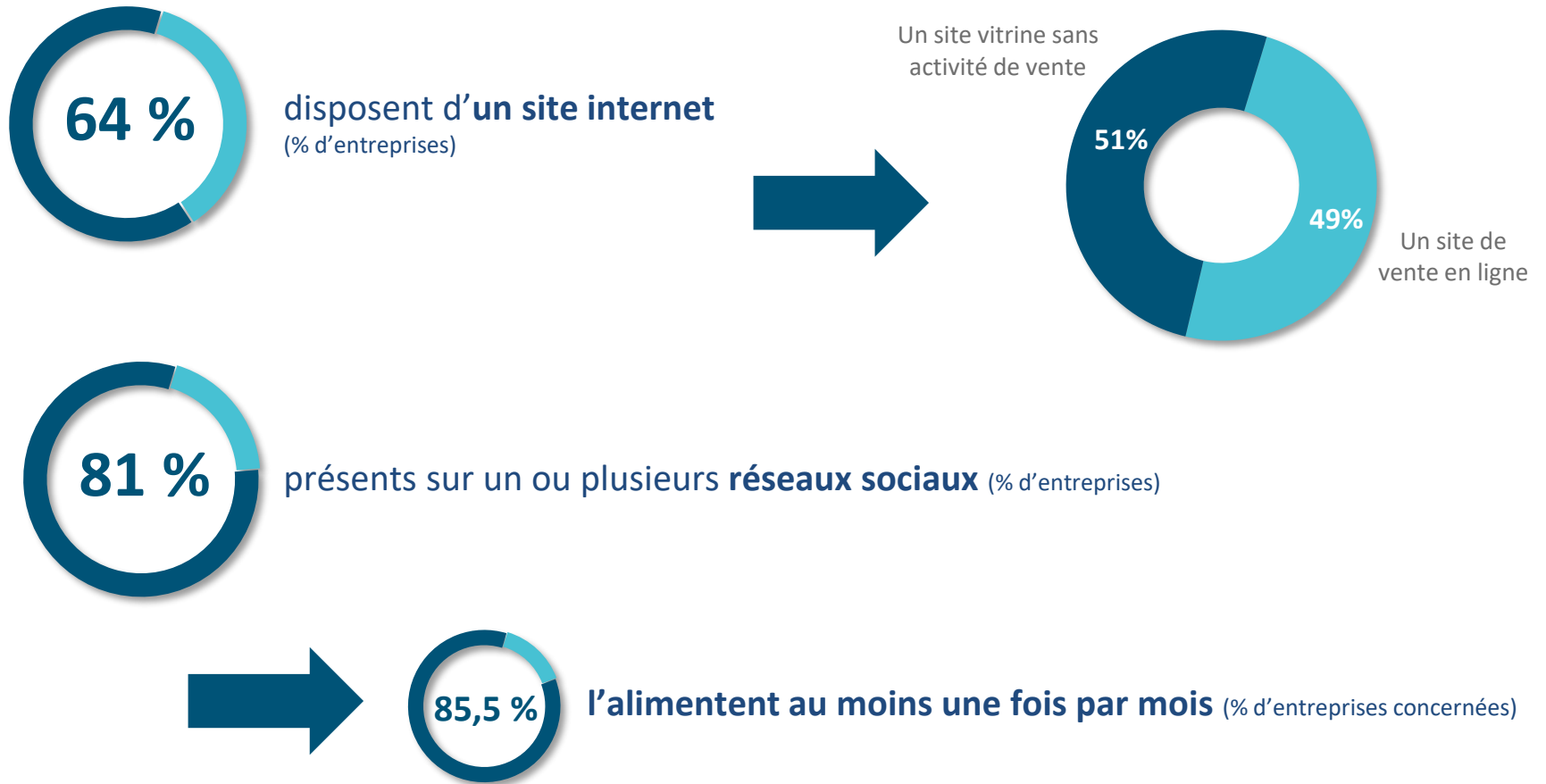
Détail de l'évolution du chiffre d'affaires 2020/2018
selon la taille des entreprises



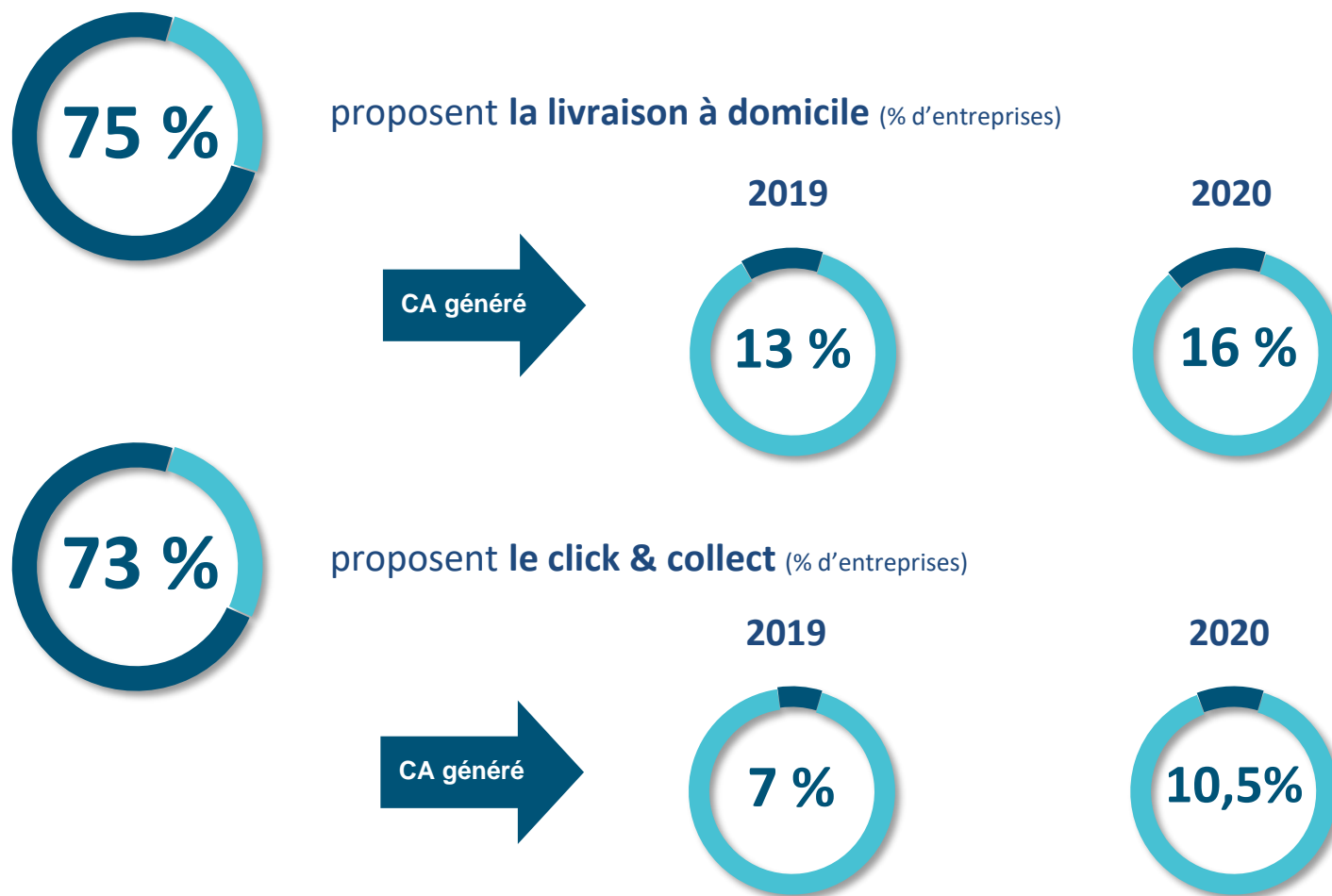


Source : Xerfi Spécific

Les fleuristes sont en grande majorité présents en ligne. Près des deux tiers d'entre eux (64 %) disposent d'un site internet (qui assure une activité de vente dans la moitié des cas) et plus de 80 % sont présents sur les réseaux sociaux.



Les trois quarts des fleuristes proposent la livraison à domicile, et la pratique du click & collect est à un niveau élevé également (73%). La part du chiffres d'affaires généré par ces activités reste limitée (16 % pour la livraison et 10,5 % pour le click & collect) mais progresse de 3 points par rapport à 2019.



En 2020, les fleurs à l'intérieur constituent toujours la principale activité des fleuristes. Elles représentent en effet, toutes catégories confondues, près de la moitié du chiffre d'affaires (46,5 %), et 23 % pour les seules fleurs à l'intérieur à la pièce. Viennent ensuite les plantes d'extérieur (17,5 %), et le deuil (14,5 %, pièces simples + pièces élaborées).

Répartition du chiffre d'affaires selon les familles d'activité

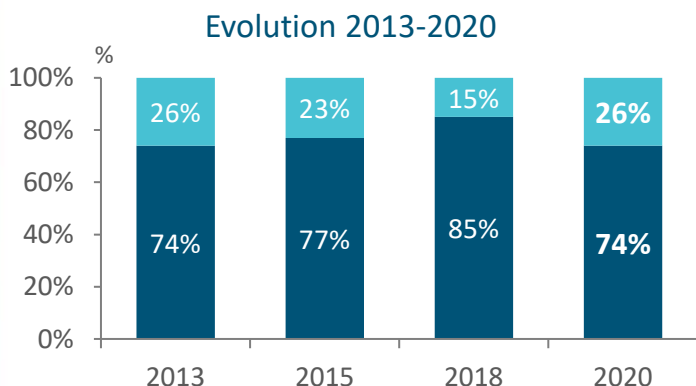
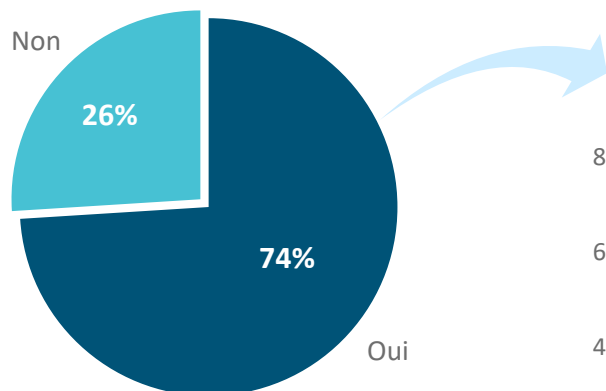
	2019	2020
Fleurs en bottes ou bouquets à l'extérieur	7 %	7 %
Fleurs à l'intérieur : à la pièce	22 %	23 %
Fleurs à l'intérieur : bouquets ronds ou préparés	16 %	16,5 %
Fleurs à l'intérieur : en assemblage	7 %	6,5 %
Plantes d'intérieur (vertes et fleuries)	17 %	17,5 %
Plantes d'extérieur (vertes et fleuries)	8,5 %	8 %
Deuil : pièces simples	8 %	8,5 %
Deuil : pièces de formes élaborées	4 %	6 %
Les objets décoratifs	5 %	3,5 %
Evènementiel (dont mariages), prestation de service public et entreprises	4,5 %	2,5 %
Abonnement floral et locations de plantes	0,5 %	0,5 %
Autres*	0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %

* Autres : commissions, plaques funéraires, livraisons, cartes, ...

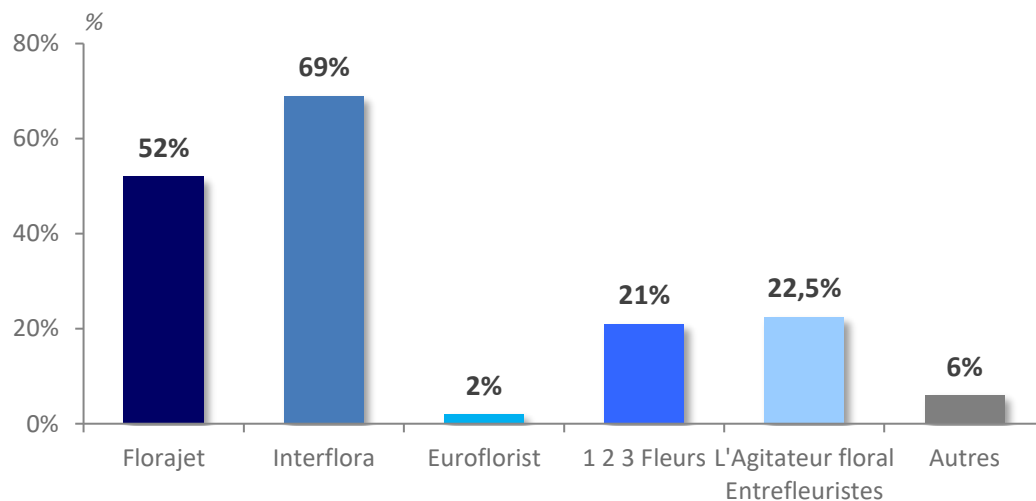
En 2020, près des trois quarts des entreprises de la profession travaillent avec une ou plusieurs chaîne(s) de transmission florale. Cette proportion diminue fortement par rapport à 2018, retrouvant un niveau comparable à celui de 2013.

Interflora (69 %) demeure la chaîne de transmission la plus représentée, suivie par Florajet (52 %) et L'Agitateur floral Entrefleuristes (22,5 %).

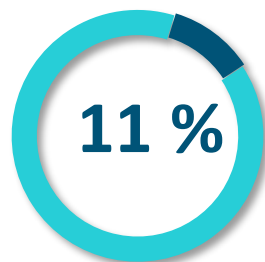
Proportion des entreprises travaillant avec une ou plusieurs chaîne(s) de transmission florale en 2020



Chaînes de transmission florale en 2020



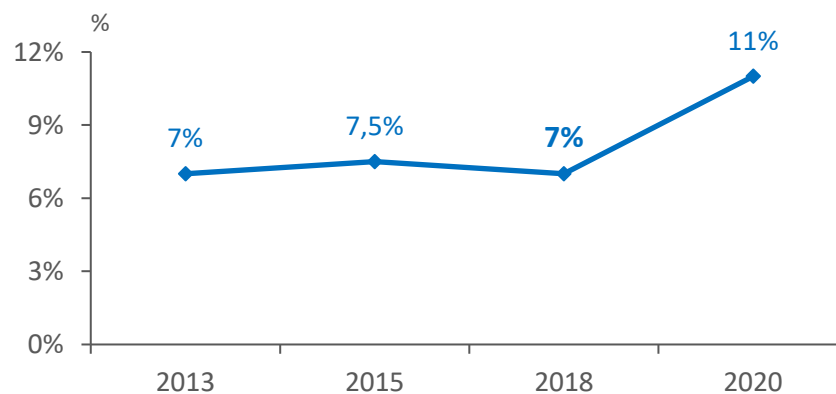
En 2020, les chaînes florales apportent en moyenne 11 % du chiffre d'affaires total des entreprises concernées. L'augmentation est nette par rapport au niveau observé entre 2013 et 2018 (autour de 7 %).



du chiffre d'affaires 2020

des entreprises concernées

Evolution 2013-2020

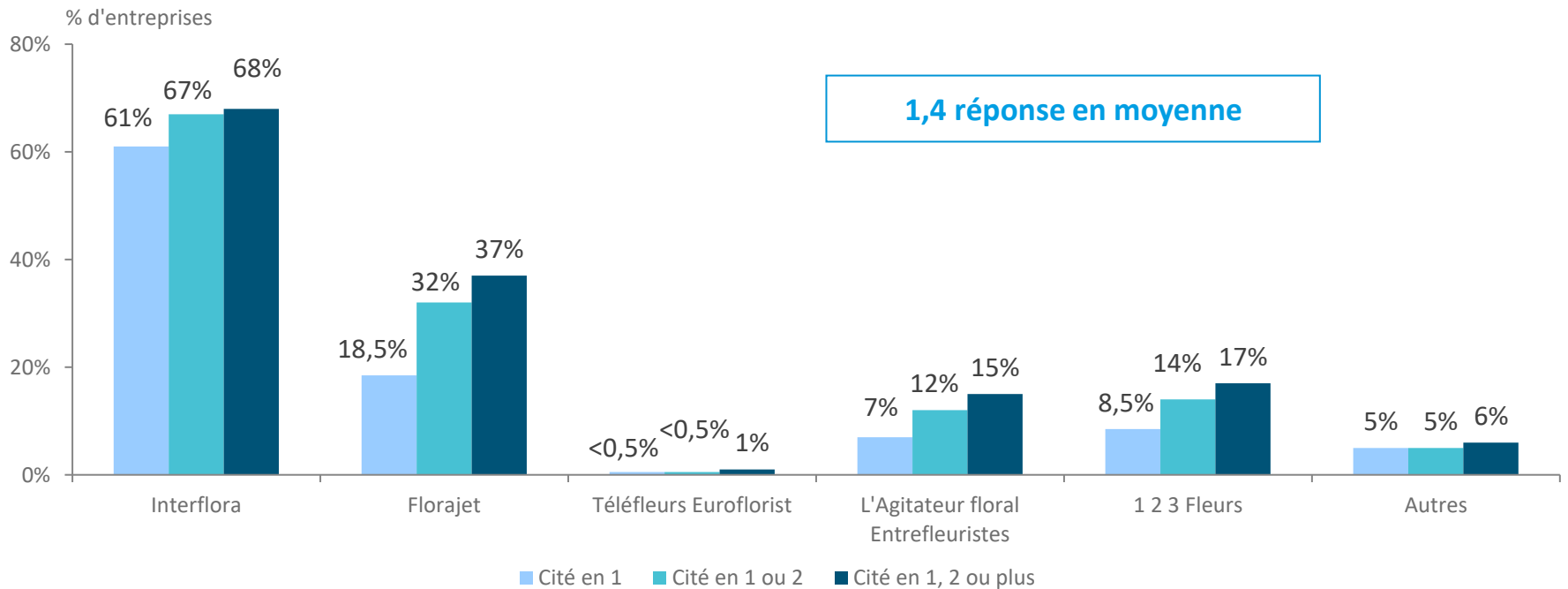


Près d'un tiers des répondants (61 %) citent Interflora comme la chaîne de transmission florale la plus rentable suivie par Florajet (18,5 %) et 1 2 3 Fleurs (8,5 %).

68 % des fleuristes ont cité Interflora dans leur classement (en numéro 1,2 ou plus), 37 % Florajet et 17 % 1 2 3 Fleurs.

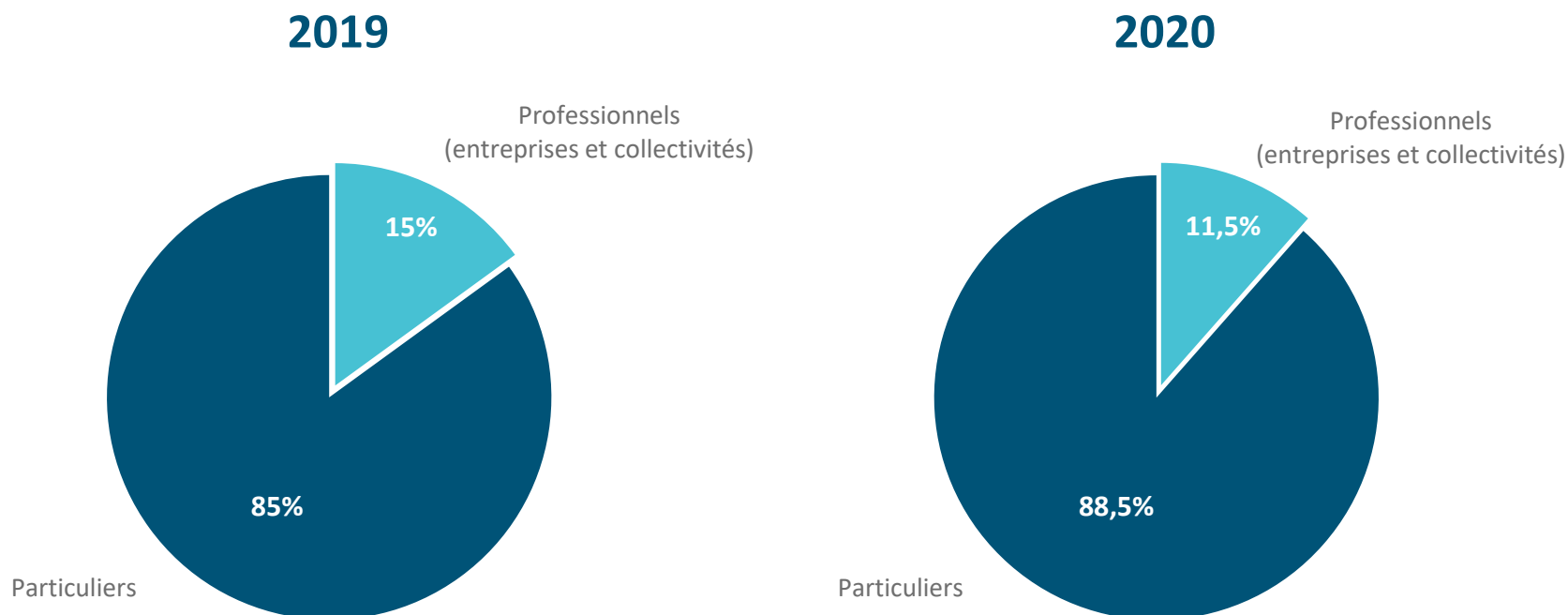
A cette question sur la rentabilité des chaînes de transmission florale, les fleuristes ont en moyenne cité moins de 2 chaînes de transmission florale (1,4).

Les chaînes de transmission florale les plus rentables d'après les fleuristes



En 2020, 88,5 % du chiffre d'affaires est réalisé avec des particuliers. Cette proportion a augmenté de 3,5 points par rapport à 2019.

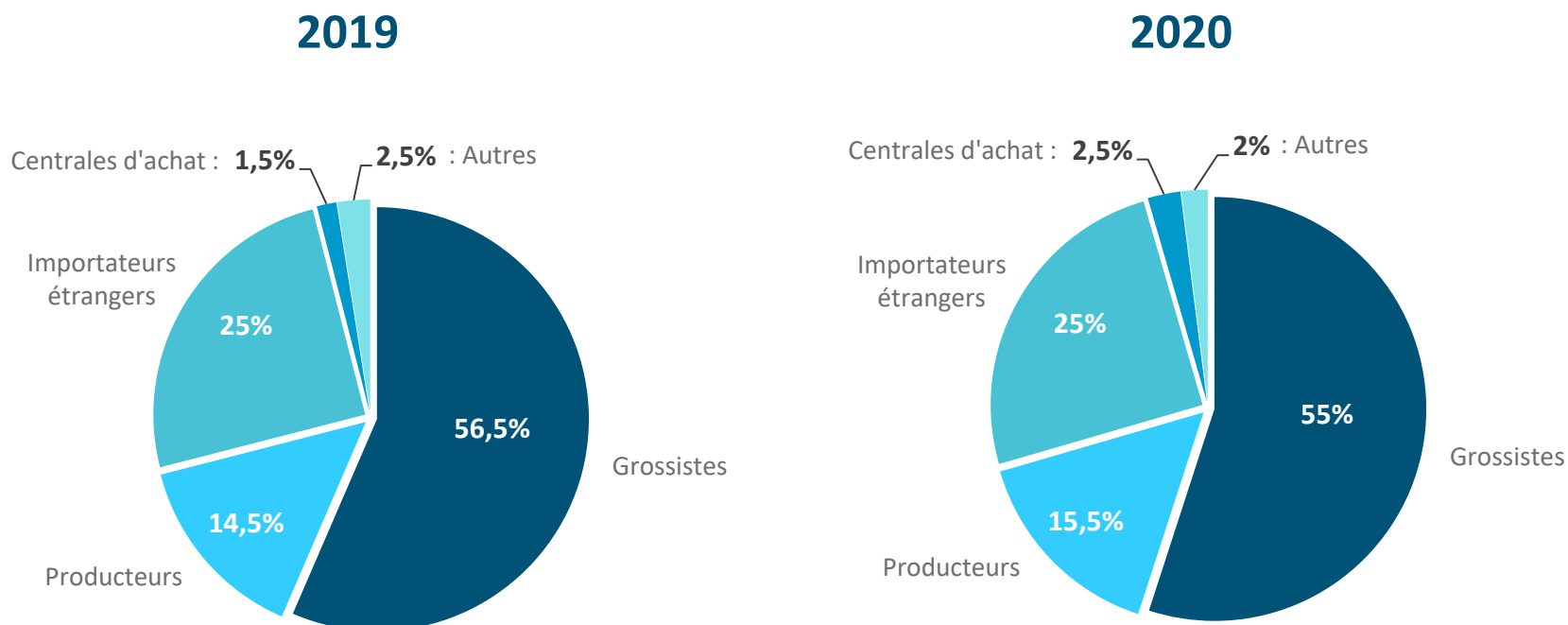
Répartition du chiffre d'affaires selon les types de clients



En 2020, la majorité (55 %) des végétaux sont achetés auprès de grossistes. Un quart provient d'importateurs étrangers et 15,5 % directement de producteurs. Les centrales d'achats représentent moins de 3 % du total des achats.

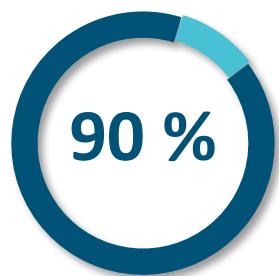
En 2020, le poids des producteurs (+1 point) augmentent au détriment principalement des grossistes (- 1,5 point).

Répartition des achats de végétaux selon le type d'approvisionnement



Neuf fleuristes sur dix proposent la vente de végétaux français, et ces derniers représentent près du quart du chiffre d'affaires de la profession en 2020 (22,5 %, soit + 4 points par rapport à 2019).

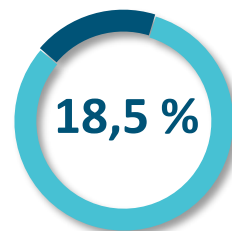
58 % des fleuristes proposent des végétaux labellisés Fleurs de France, pour 6,5 % du chiffre d'affaires en 2020.



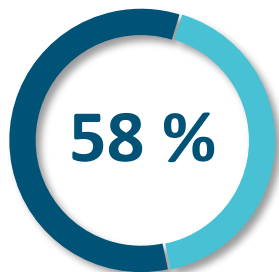
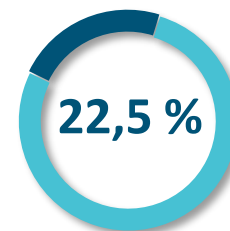
proposent la vente de végétaux français (% d'entreprises)



2019



2020



proposent la vente de végétaux labellisés Fleurs de France (% d'entreprises)



2019



2020



Partie 2. Emploi

Exercice 2020

La répartition des dirigeants d'entreprise reste très stable depuis plusieurs années. Ainsi, comme en 2018, 73,5 % des dirigeants sont des femmes et 26,5 % sont des hommes en 2020.

Répartition des dirigeants d'entreprise selon leur sexe

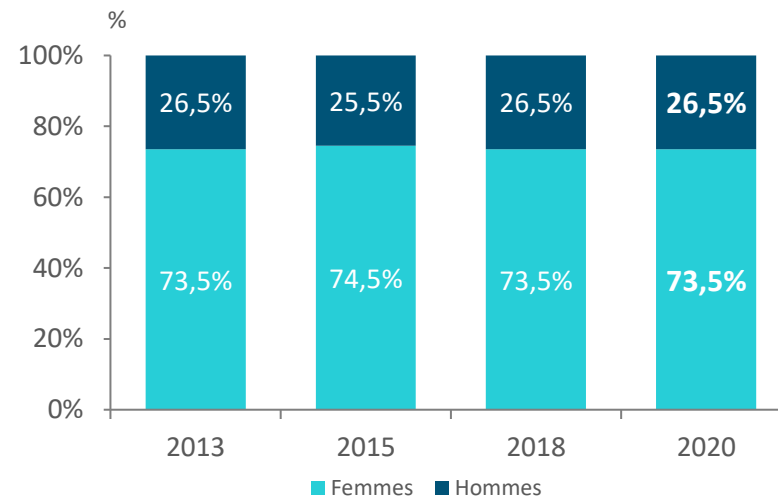


26,5 %



73,5 %

Evolution 2013-2020



En 2020, les dirigeants d'entreprise sont âgés en moyenne de 46,5 ans, soit une légère diminution par rapport à 2019. Dans le détail, les femmes dirigeantes sont plus jeunes de 2 ans en moyenne (46 ans contre 48 ans pour les hommes).

46,5 ans

Age moyen des dirigeants d'entreprise

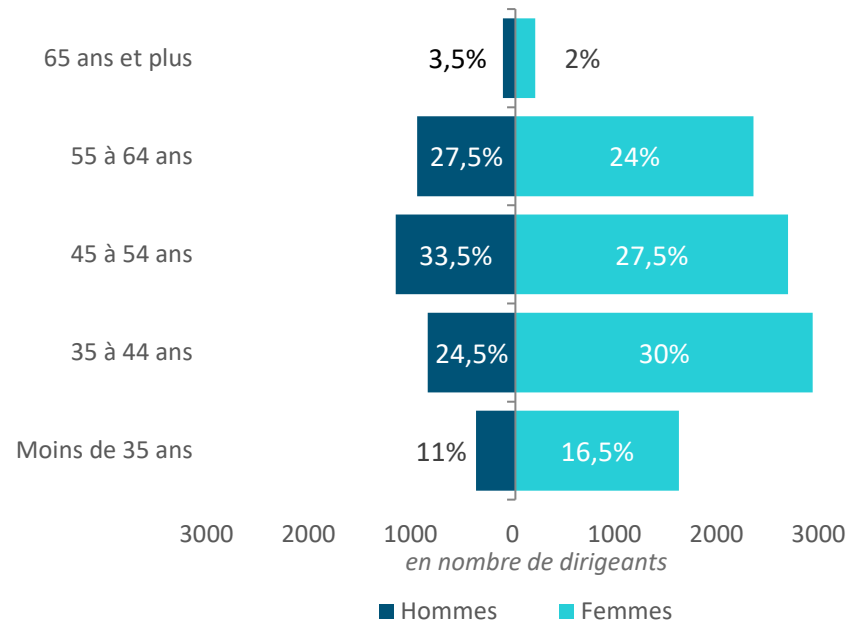
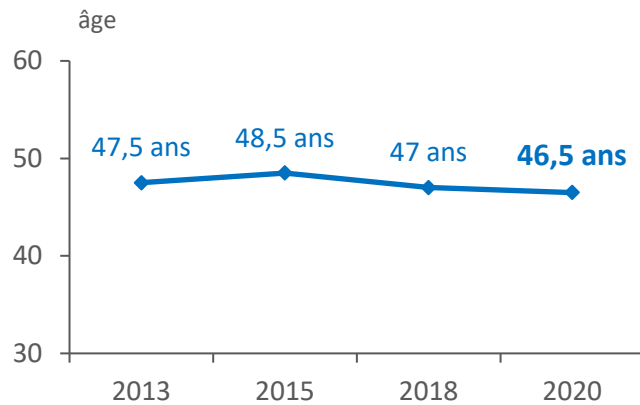


Moyenne : 48 ans



Moyenne : 46 ans

Evolution 2013-2020



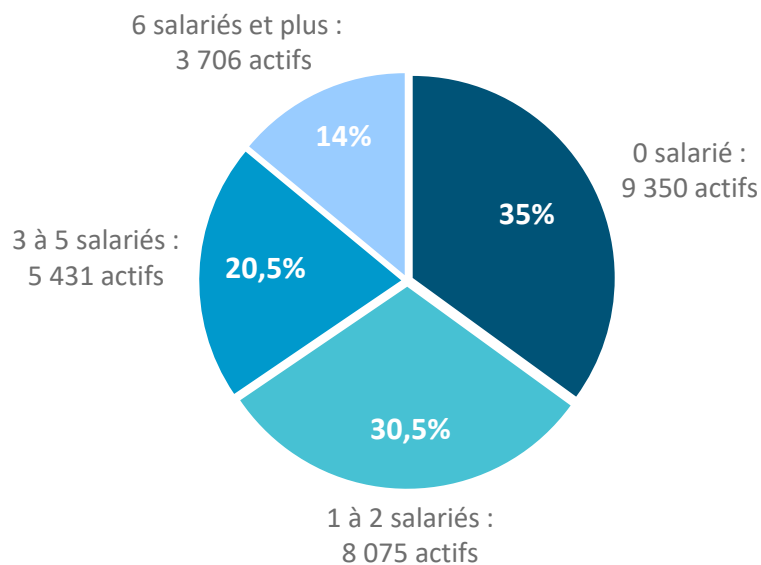
Au 31 décembre 2020, la profession compte 26 562 actifs dont plus du tiers dans des entreprises n'ayant aucun salarié. Le nombre d'actifs chute de 4,5 % par rapport à 2018, poursuivant la tendance à la baisse constatée depuis 2015.

26 562 actifs

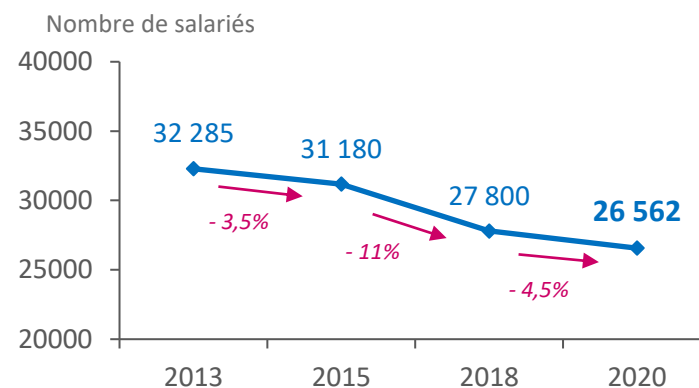
Effectifs actifs (non salariés + salariés)
présents au 31 décembre 2020

Source : KLESIA ; Xerfi Spécific

Répartition des actifs selon la
taille des entreprises

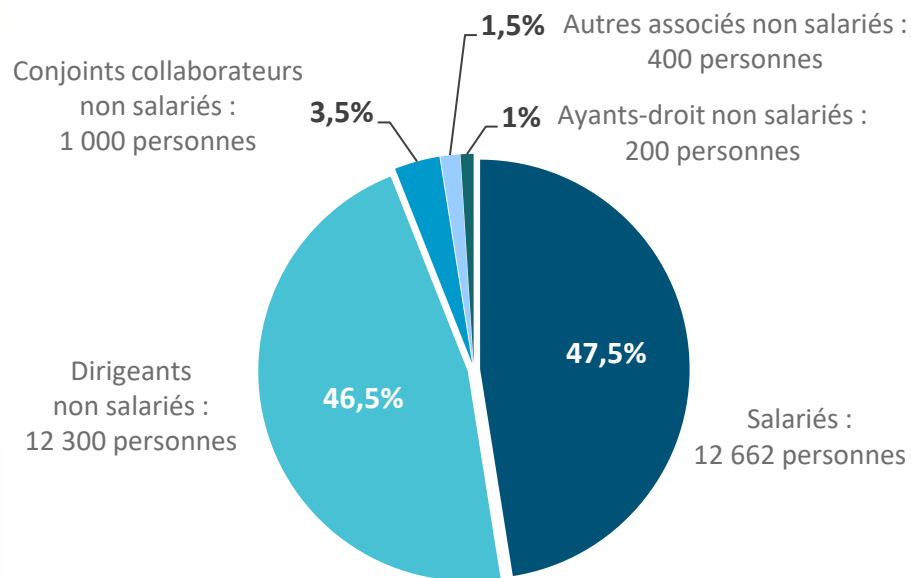


Evolution 2013-2020

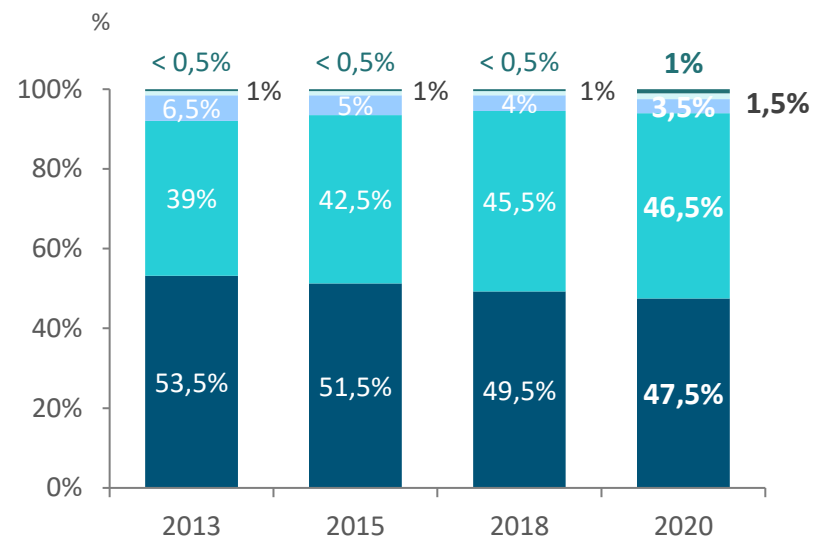


En 2020, les salariés représentent près de la moitié des actifs de la profession (47,5 %), mais cette part continue à diminuer (-2 points par rapport à 2018, et -6 points par rapport à 2013). A l'inverse, la part des dirigeants non salariés progresse, atteignant 46,5 % fin 2020.

Répartition des 26 562 actifs selon leur statut



Evolution 2013-2020



En 2020, les fleuristes comptent 12 662 salariés, soit une chute de 9 % par rapport à 2018. Au total, la profession a perdu plus d'un quart de ses effectifs salariés depuis 2013, soit près de 5 000 personnes.

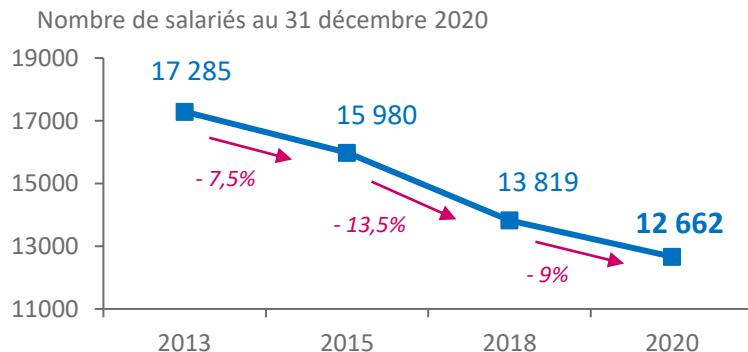
La part des entreprises de 6 salariés et plus diminue de 2,5 points par rapport à 2018 (à 27,5 %) au profit des structures de 1 à 2 salariés (37,5 %, soit + 3 points).

12 662 salariés

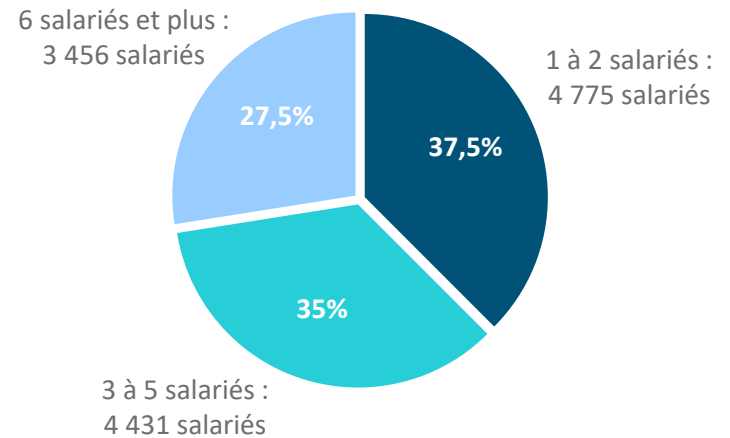
Effectifs salariés présents
au 31 décembre 2020

- 9 %
2020/2018

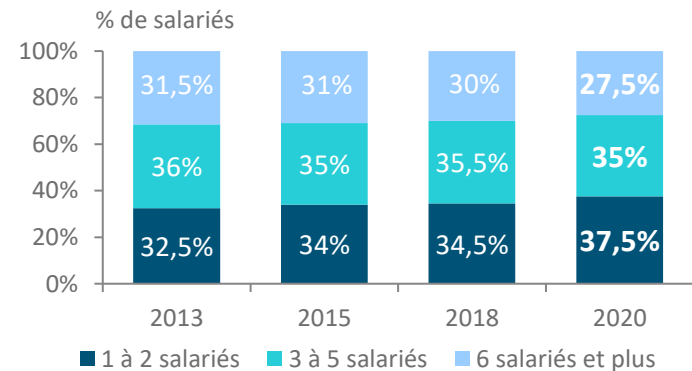
Evolution 2013-2020



Répartition des 12 662 salariés selon la taille des entreprises

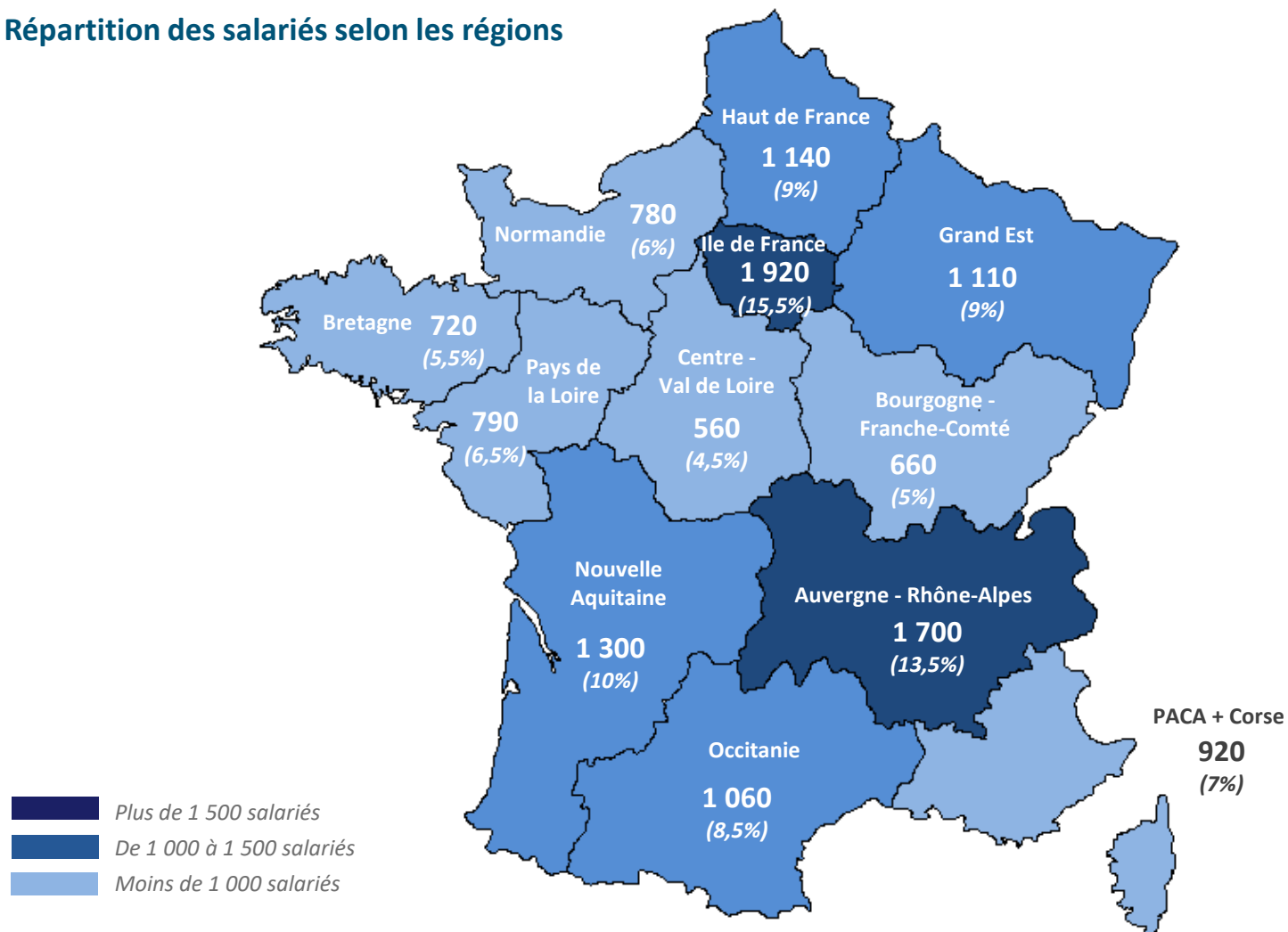


Evolution 2013-2020



Source : KLESIA

Répartition des salariés selon les régions



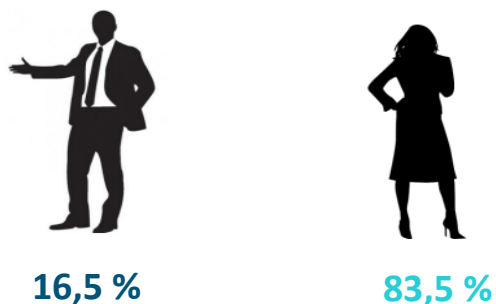
Source : Xerfi Spécific

Selon le sexe des salariés

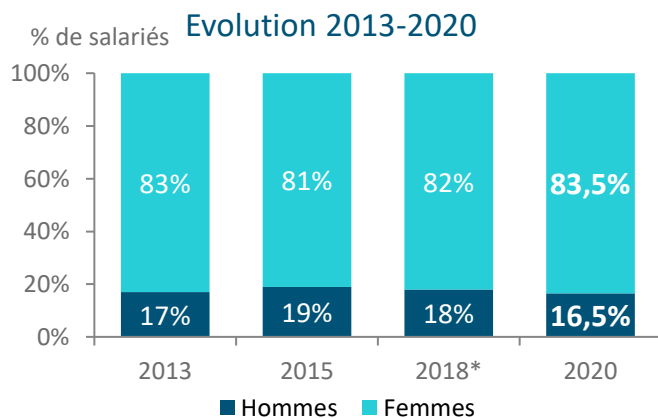
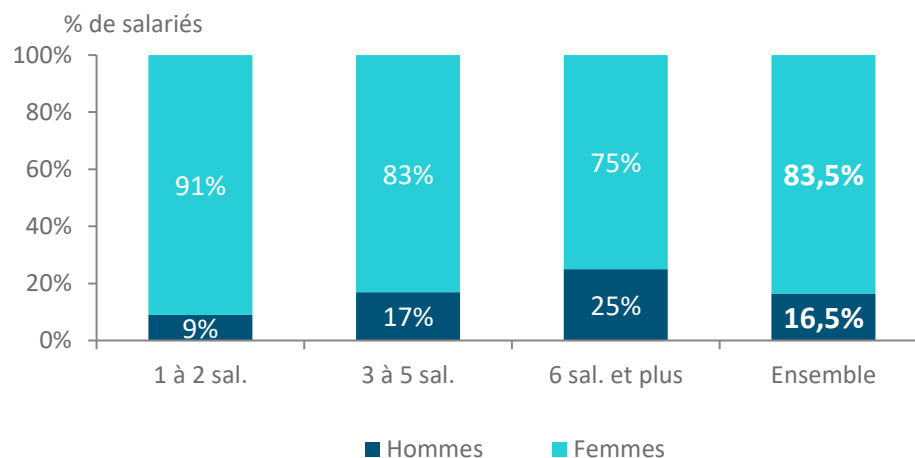
En 2020, la proportion de femmes dans les effectifs salariés reste très majoritaire (83,5 % des salariés) et continue à progresser (+1,5 point par rapport à 2018).

Plus l'entreprise est grande, plus la part d'hommes est importante, atteignant 25 % pour les structures de 6 salariés et plus.

Répartition des salariés selon leur sexe



Détail selon la taille des entreprises



* hors contrats en alternance en 2018

Selon l'âge des salariés

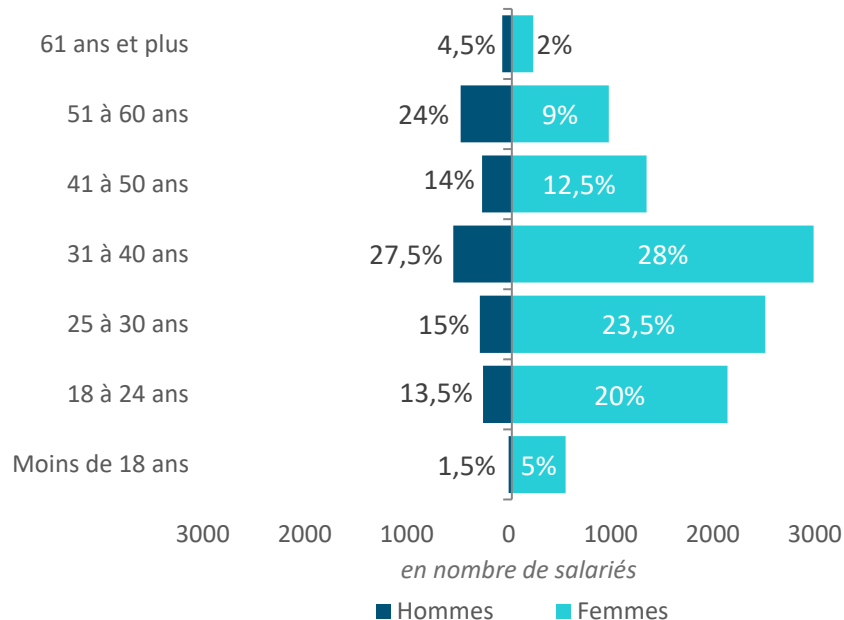
Répartition des salariés selon leur âge



Moyenne : 39 ans



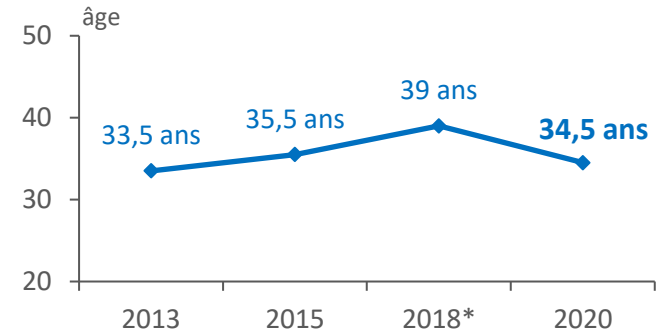
Moyenne : 33,5 ans



34,5 ans

Âge moyen des salariés

Evolution 2013-2020



* hors contrats en alternance en 2018

Détail selon la taille des entreprises

1 à 2 salariés	34 ans
3 à 5 salariés	34 ans
6 salariés et plus	35 ans
Ensemble	34,5 ans

Selon l'ancienneté des salariés

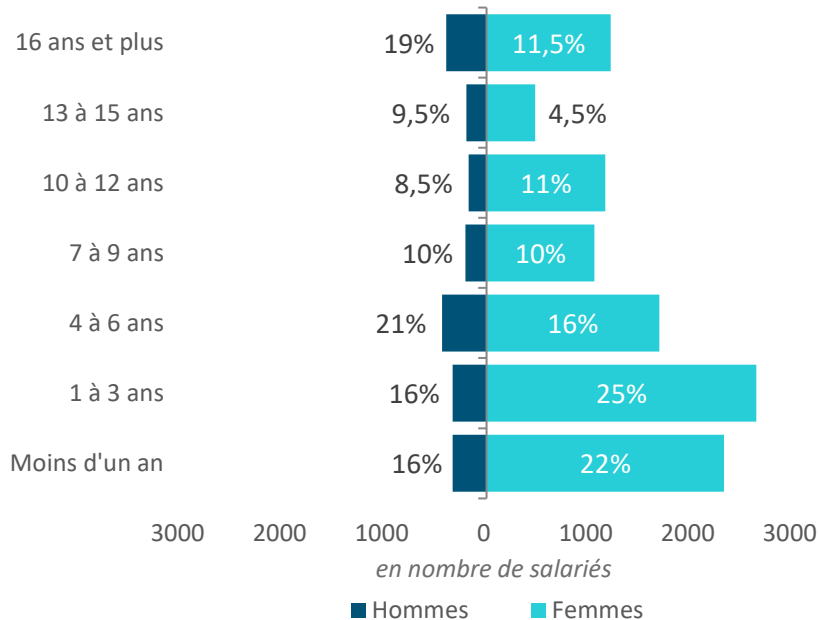
Répartition des salariés selon leur ancienneté



Moyenne : 8,5 ans



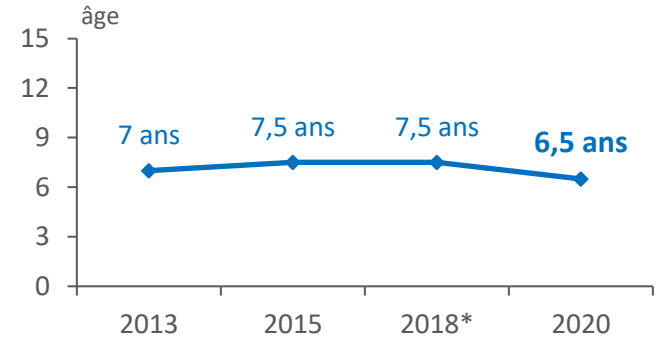
Moyenne : 6,5 ans



6,5 ans

Ancienneté moyenne des salariés

Evolution 2013-2020



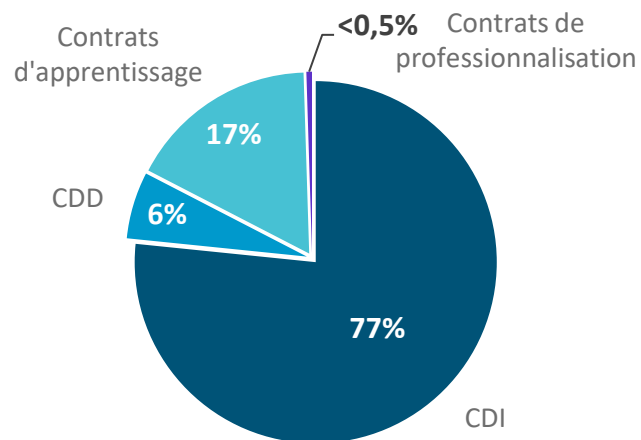
* hors contrats en alternance en 2018

Détail selon la taille des entreprises

1 à 2 salariés	6 ans
3 à 5 salariés	6,5 ans
6 salariés et plus	8 ans
Ensemble	6,5 ans

Selon la nature du contrat de travail des salariés

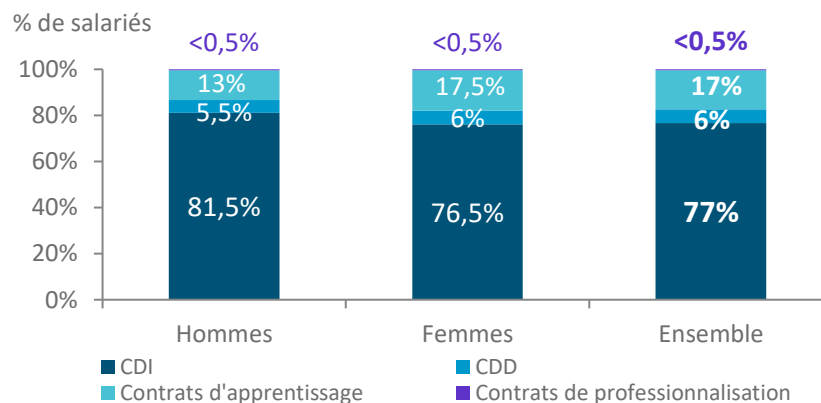
Répartition des salariés selon la nature des contrats de travail au 31/12/2020



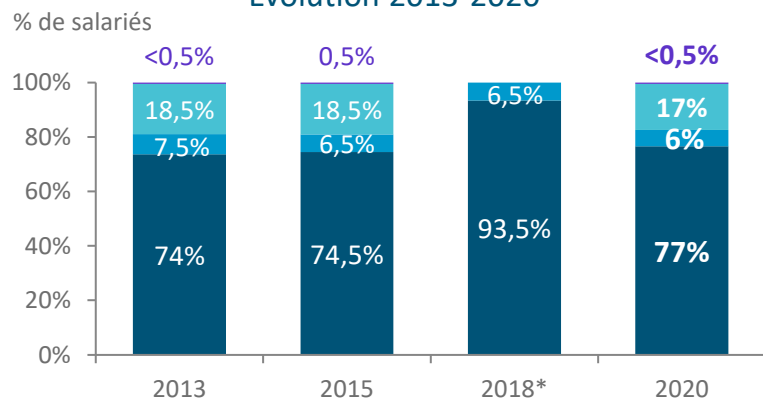
Au 31 décembre 2020, plus des trois quarts des salariés de la profession sont en CDI (77 %).

Les CDI sont davantage présents chez les hommes et dans les plus grandes structures.

Détail selon le sexe des salariés

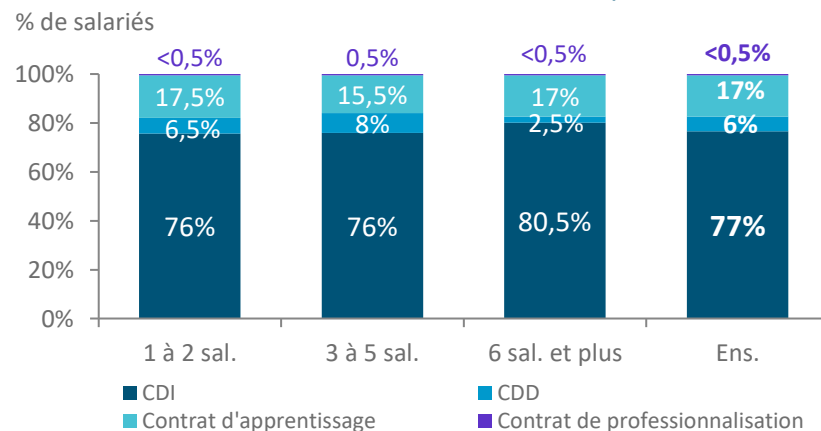


Evolution 2013-2020



* hors contrats en alternance en 2018

Détail selon la taille des entreprises

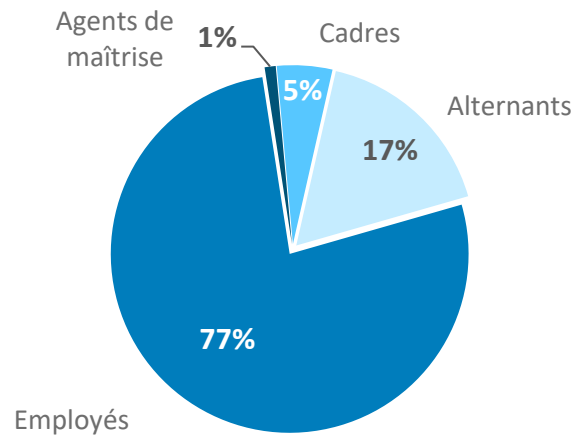


Selon le statut des salariés

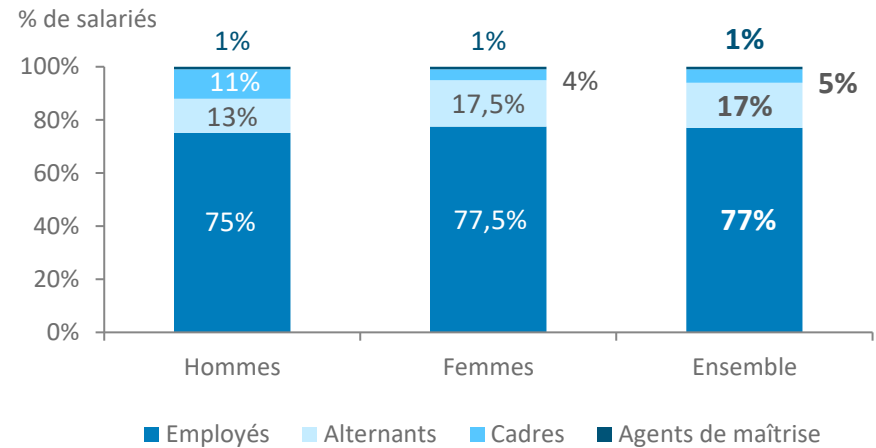
Plus des trois quarts des salariés présents au 31 décembre 2020 sont des employés, 17 % sont des alternants et 5 % des cadres.

La proportion de cadres est près de 3 fois supérieure chez les hommes que chez les femmes (11 % contre 4 %).

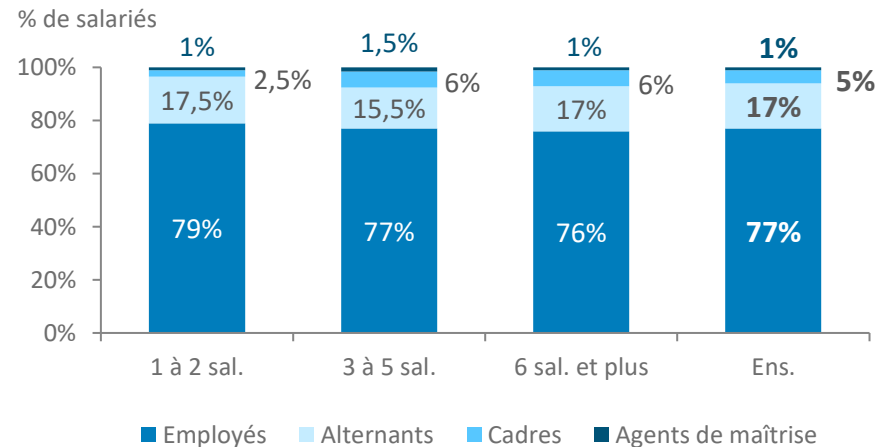
Répartition des salariés selon leur statut au 31/12/2020



Détail selon le sexe des salariés

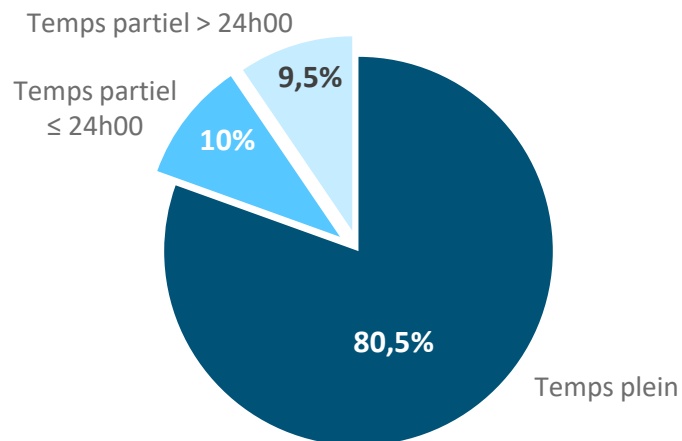


Détail selon la taille des entreprises



Selon la durée du travail des salariés

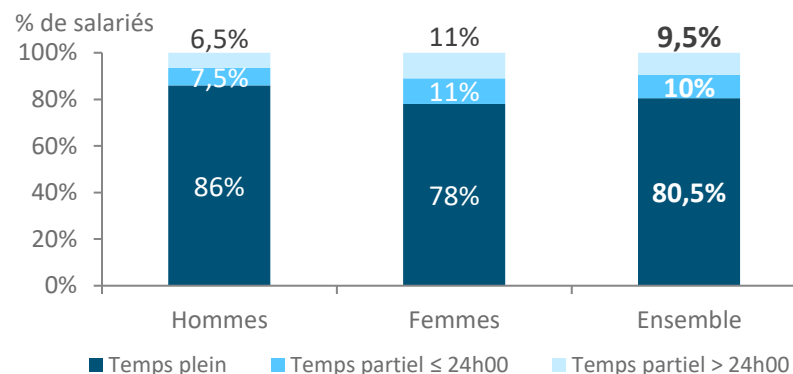
Répartition des salariés selon la durée du travail au 31/12/2020



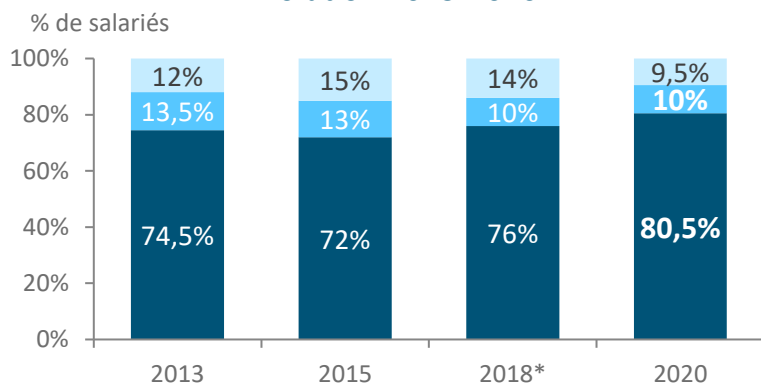
En 2020, les temps partiels représentent près de 20 % des salariés de la profession, soit une diminution d'environ 4 points par rapport à 2018.

La proportion de temps partiels est plus importante chez les femmes (+ 8 points par rapport aux hommes) et dans les plus grandes structures.

Détail selon le sexe des salariés

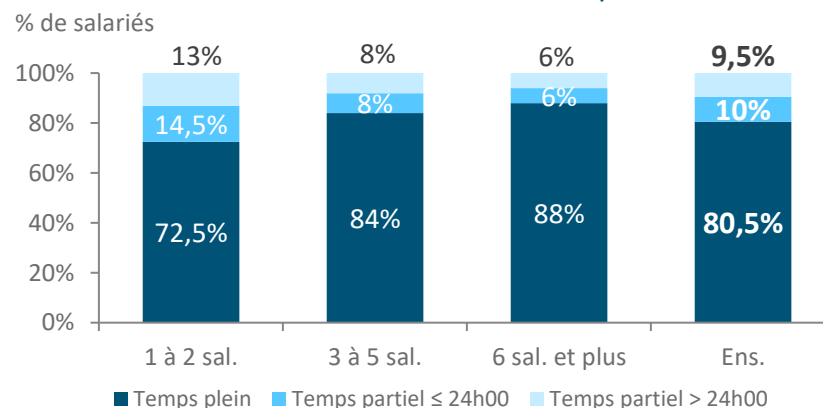


Evolution 2013-2020



* hors contrats en alternance en 2018

Détail selon la taille des entreprises



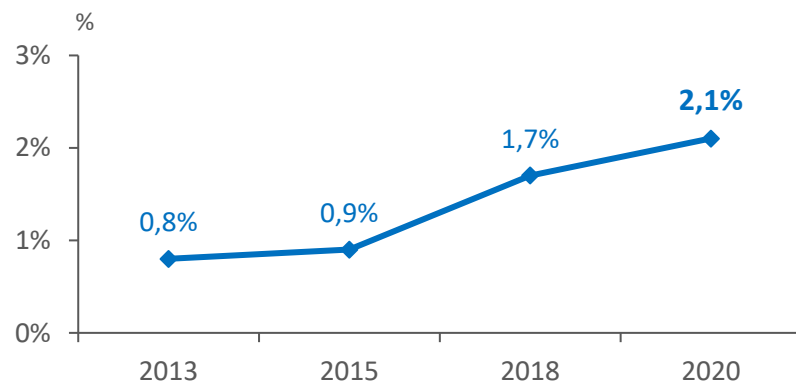
Emploi handicapé

2,1 % des salariés présents dans la profession au 31 décembre 2020 sont des salariés handicapés. Cette proportion est en constante augmentation depuis plusieurs années.

2,1 % des salariés

Salariés handicapés présents au 31 décembre 2020

Evolution 2013-2020



Taux d'embauche en 2020 ⁽¹⁾

24,5 %



Taux de départ en 2020 ⁽²⁾

32 %



Solde embauches-départs en 2020 :

diminution de **7,5 %** entre 2019 et 2020

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2020 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2020

⁽²⁾ nombre de départs en 2020 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2020

Détail des taux d'embauche⁽¹⁾ et de départ⁽²⁾ 2020
 selon la taille des entreprises

	1 à 2 salariés	3 à 5 salariés	6 salariés et plus	Ensemble
Taux d'embauche ⁽¹⁾	21 %	18 %	35 %	24,5 %
Taux de départ ⁽²⁾	21 %	27 %	49 %	32 %
<i>Solde</i>	0 %	- 9 %	- 14 %	- 7,5 %

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2020 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2020

⁽²⁾ nombre de départs en 2020 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2020

Selon le sexe des salariés

Au cours de l'année 2020, plus de 80 % des salariés embauchés étaient des femmes. La proportion d'hommes embauchés est plus importante dans les entreprises de 6 salariés et plus, où elle atteint près de 30 %.

Comme en 2018, les hommes sont donc surreprésentés en termes d'embauches (19,5 %) par rapport à leur part dans le total des salariés de la profession au 31 décembre 2020 (16,5 %).

Répartition des embauches selon le sexe des salariés

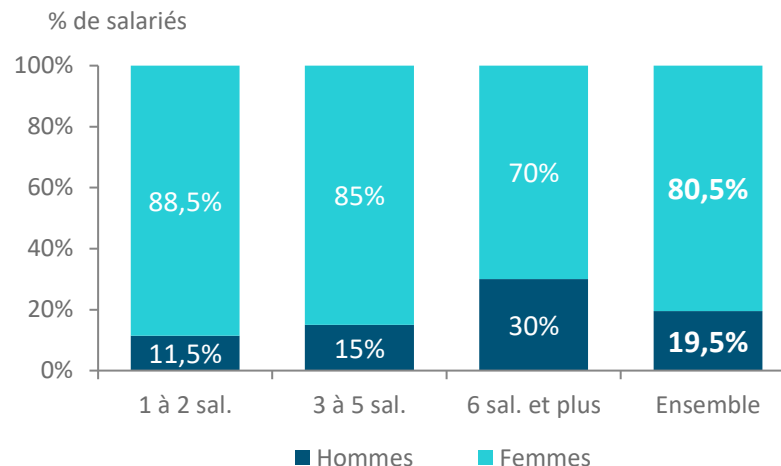


19,5 %



80,5 %

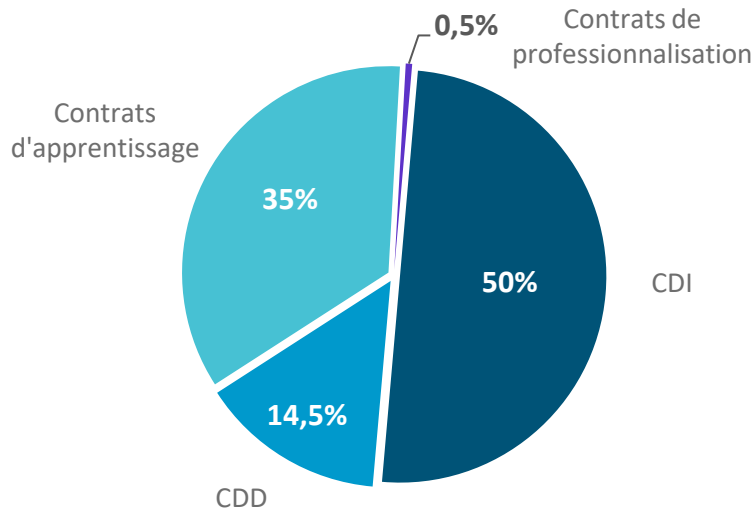
Détail selon la taille des entreprises



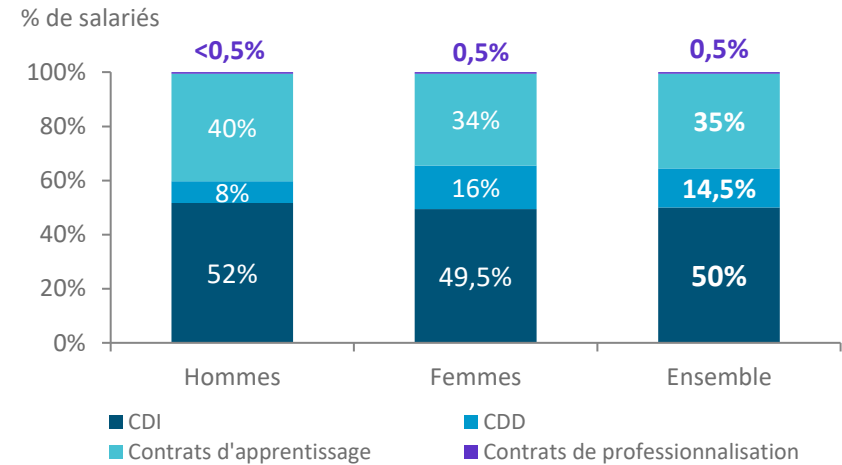
Selon la nature des contrats de travail des salariés

En 2020, la moitié des embauches se sont faites en CDI. Alors que les CDD représentent seulement 6 % des salariés en fin d'année, ils concentrent 14,5 % des contrats signés sur l'ensemble de l'année. Le phénomène est encore plus marqué pour les contrats d'apprentissage, qui comptent pour 17 % des effectifs salariés mais pour plus du tiers des embauches.

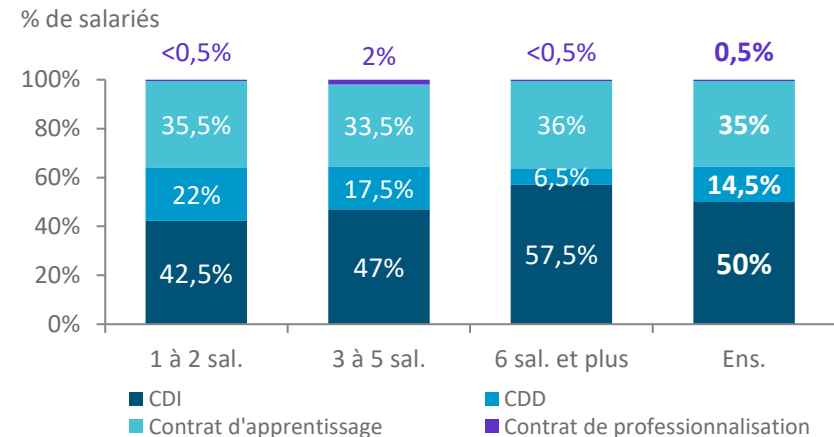
Répartition des embauches selon la nature des contrats de travail des salariés



Détail selon le sexe des salariés



Détail selon la taille des entreprises

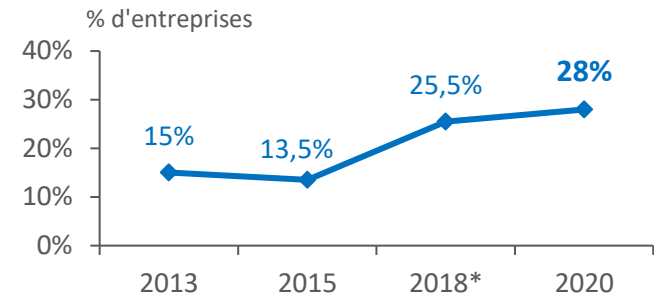


28 % des entreprises déclarent avoir rencontré des difficultés de recrutement en 2020, soit 2,5 points de plus qu'en 2018. Les difficultés sont principalement axées sur un poste : les employés, 98,5 % des entreprises ayant mentionné des difficultés. 62 % des entreprises ont rencontré des difficultés pour des embauches en CDI et 53 % pour des CDD.

28 % des entreprises

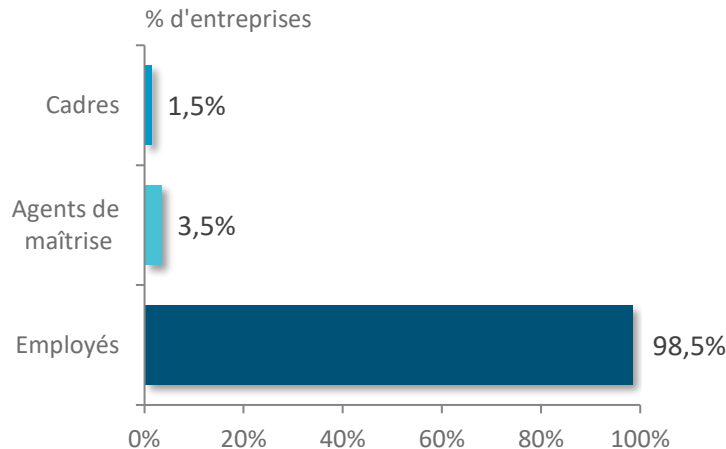
Part d'entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement en 2020

Evolution 2013-2020

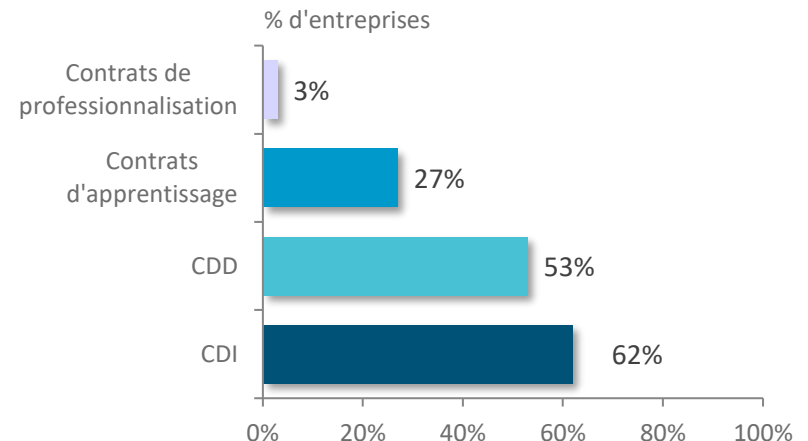


* hors contrats en alternance en 2018

Répartition des entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement selon le statut des salariés



Répartition des entreprises ayant rencontré des difficultés de recrutement selon la nature du contrat



Selon le sexe des salariés

Parmi les départs enregistrés dans la profession au cours de l'année, 17 % sont des hommes et 83 % sont des femmes. Contrairement aux embauches, les hommes ne sont que peu surreprésentés dans les départs : ils représentent 17 % des départs pour 16,5 % du total des effectifs salariés fin 2020.

Comme pour les embauches, la proportion d'hommes dans les départs est plus importante dans les entreprises de 6 salariés et plus, où elle atteint près de 30 %.

Répartition des embauches selon le sexe des salariés

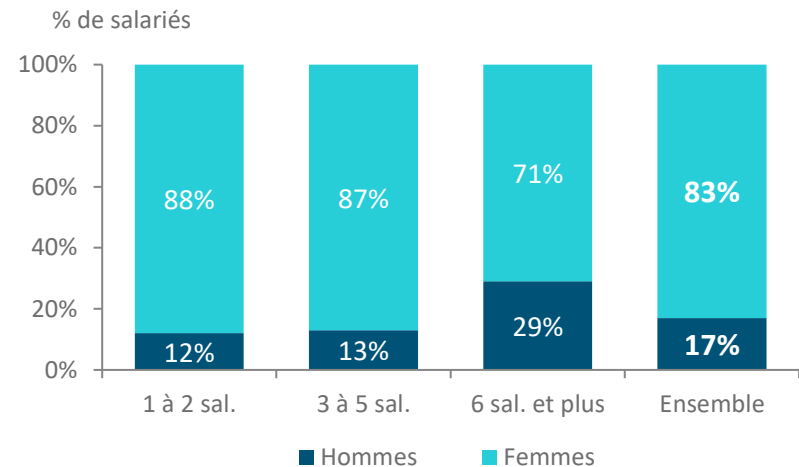


17 %



83 %

Détail selon la taille des entreprises



Selon les motifs

Répartition des départs selon les motifs

	Ensemble
Démission	23 %
Fin de CDD (y compris apprentissage et contrat de professionnalisation)	38 %
Rupture conventionnelle	18 %
Licenciement par abandon de poste	3,5 %
Licenciement économique	5 %
Licenciement pour autre motif	2,5 %
Départ en retraite	4 %
Autres *	6 %
Ensemble	100 %

**fin de période d'essai, mutation, décès, ...*

Synthèse 2020

Les Fleuristes

→ Nombre d'entreprises : **13 225 entreprises** dont **8 075** sans salarié

→ **1,58 Md €** de chiffre d'affaires

→ Actifs (salariés + non salariés) : **26 562 personnes**

→ Nombre de salariés : **12 662 salariés** âgés de **34,5 ans** et en poste depuis **6,5 ans** soit :

- **16,5 %** d'hommes et **83,5 %** de femmes
- **77 %** de CDI, **6%** de CDD, **17%** de contrats d'apprentissage et **< 0,5 %** de contrats de professionnalisation
- **77 %** d'employés, **1 %** d'agents de maîtrise, **5 %** de cadres et **17 %** d'alternants
- **80,5 %** de temps plein, **10 %** de temps partiel ≤ 24 H 00 et **9,5 %** de temps partiel > 24 H 00